

n° 598

Information municipale et locale

L'évolution

Mitry-Mory
Mai 2026



Agenda Mai profite des beaux jours

Zoom

Cross scolaire 2026

p.14 et 15

Sport

L'USJM fête ses 70 ans

p.18

Tête-à-tête

Guy Daragon

p.34

STORES FENÊTRES VOILETS... 

OPÉRATION MOUSTIQUAIRES
Du 04 au 23 mai 2026
• TVA OFFERTE* •

UN ARTISAN à votre Service

décStory
LE RÉSEAU

 **STORES CLEMENT**

*Voir conditions en magasin

73, avenue Jean-Baptiste Clément, 77290 Mitry Mory. Tél : 01 70 177 177

SUBLIMATORIUM Florian LECLERC

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE 

01 87 65 02 81

2 bis Rue de Juilly
77290 MITRY-MORY

Interventions : dépts 93 et 77



SASU MSZL - CAPITAL 1000 euros - 914 434 972 R.C.S Meaux - N° habilitation 22-77-0268 - CODE APE 9603Z - ORIAS 22006543

LTS ÉLECTRICITÉ GENERALE

MISE AUX NORMES INSTALLATION RENOVATION

DÉPANNAGE RAPIDE

ALARME MOTORISATION PORTAILS VIDÉOPHONE

Sarl LAR TECH SYSTEM
77290 MITRY MORY

 **ARTISAN**
Garantie Décennale

01 64 67 76 39
06 14 91 42 20

 **SCMD.fr** 

77290 MITRY-MORY

Entreprise Générale de Peinture

Bonne fête à toutes les mamans ! 

36 rue Alexandre Ribot - 77290 MITRY-MORY - © 01 60 21 07 07

Credit photo: iadbebook.com

 **Ambulances**
Boursières 77

01 64 27 12 18

8, avenue Normandie Niemen - 77290 MITRY-MORY

Traiteur
Anniversaire
Mariage
Plats à emporter **-10%** à partir de 20€

01 60 27 90 94 www.himalaya77.com

3 rue Paul Vaillant Couturier • 77 290 Mitry-Mory (Mitry Bourg)

Restaurant L'Himalaya
Spécialités indiennes / Ouvert 7j/7

Livraison gratuite*

* Nous consulter

iAD
IMMOBILIER

Votre conseillère en immobilier local, indépendante et engagée

 **Paola Plaisant**
06 01 95 65 76
paola.plaisant@iadfrance.fr
Mitry Mory et ces environs



EI = dénomination de l'EI, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de (ville) sous le numéro 509752572, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.



CARROSSERIE REMO
TÔLERIE - PEINTURE
PÈRE & FILS

- TÔLERIE
- PEINTURE
- TOUTES MARQUES DE VÉHICULE
- TOUTES ASSURANCES
- VÉHICULE DE PRÊT
- RÉPARATION PARE-BRISE

contact@carrosserieremo.fr


48 bis rue Paul Vaillant Couturier
77290 Mitry-Mory

07 71 08 41 54

VUE D'ICI

« Le soleil se lève sur Mitry-Mory rouge de plaisir. »

Mitry-Mory par Jo M., avril 2026

 **À votre tour !** Cette rubrique est aussi la vôtre. Vous aimez prendre des photos à vos heures perdues et vous avez de beaux clichés de la ville que vous souhaiteriez partager avec les lecteurs de *L'évolution* ? N'hésitez pas à contacter le service communication de la Ville au 01 60 21 61 31 ou par mail à mairie@mitry-mory.fr.



DANS CE NUMÉRO

4 Méli-mélo

6 Mitry comme je suis

Les enfants enquêtent sur les aliments / Sensibilisation aux violences et au harcèlement / Projet Fight fusion : le sport au féminin / Service autonomie à domicile : un accompagnement essentiel pour les plus fragiles / Dans les coulisses d'un jeu télé

9 Ici Mitry-Mory

La biodiversité au cœur du territoire / Abolition de l'esclavage : se souvenir pour construire l'avenir / Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme : des rencontres pour mieux comprendre / Mitry-Mory accueille le printemps : célébrer le retour des beaux jours / Travaux : renouvellement des réseaux et voiries / Fête de l'enfance des cheminots : du fun et de la musique au stade Guy Môquet / Police municipale : création d'une brigade motorisée / Bilan annuel d'activité 2025 de la police intercommunale

Zoom sur... Le cross scolaire

16 Temps libre

Fête du jeu : entrez dans le royaume du jeu / Spectacle : une traversée déjantée / Mémoire / L'USJM a fêté ses 70 ans /

Les spécialistes de la course d'obstacles étaient à Mitry-Mory / Parole de bénévole

20 Débat citoyen

Tribunes / Lutte contre le Vespa velutina : un ennemi pour les abeilles / Conseils municipaux des 31 mars et 17 avril / Loi de finances 2026 : faire les poches des collectivités, ça suffit ! / 1^{er} mai : une journée de luttes et d'espoir / Non à la fermeture de classes ! / Sénat : le pouvoir d'achat des Français.es n'est pas une variable d'ajustement / Groupe ADP : lancement d'une plateforme solidaire / Intercommunalité : Charlotte Blandiot-Faride élue première vice-présidente

28 Année du service public

Faire vivre la culture

29 Voisins voisins

Fête des voisins : la convivialité dans nos rues / Nouveau commerce / Animation des quartiers : des soirées festives à partager / Nouveaux habitants.es : la Ville vous souhaite la bienvenue / Ma recette préférée / Chasse à l'œuf : une journée joyeuse et gourmande / Hommages / En pratique / État civil

34 En tête-à-tête

Avec Guy Daragon

Mensuel édité par la ville de Mitry-Mory

T 01 60 21 61 10

www.mitry-mory.fr

Directrice de la publication :

Charlotte Blandiot-Faride

Rédaction : Service communication de la Ville de Mitry-Mory,

Pellicam +

Photos : Service communication / De la Lune à la lumière /

CA Roissy Pays de France

Conception : JBA / Nous Travaillons Ensemble

Maquette : Pellicam

Publicité : HSP : 01 55 69 31 07 / contact@hsp-groupe.fr

Reproduction totale ou partielle interdite

Tous droits réservés / Dépôt légal à la parution

Tirage : 9 500 exemplaires

Impression : Imprimerie Grenier

Ce journal a été distribué par la Ville

Pour toute réclamation ou information concernant cette distribution, adressez-vous au service communication, à l'Hôtel de Ville T 01 60 21 61 31

L'évolution est imprimé sur du papier recyclé et selon un processus de fabrication labellisé Imprim'Vert



MÉLI-MÉLO



Une randonnée à vélo

Près de 150 cyclistes ont pris le départ de la randonnée Harduin-Marchand, dimanche 29 mars, depuis l'Espace solidarité. L'USJM Cyclos Mitryens proposait 7 parcours allant de 25 à 92 km. Des circuits gravel VTT ou sur route, sous un beau soleil. Une remise des récompenses et un pot de l'amitié étaient également proposés aux participants.es. Bravo à tous les sportifs.ves.



Assemblée générale

L'Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées, ensemble et solidaire, a organisé son assemblée générale, mardi 7 avril, à la salle Jean Vilar. L'association mitryenne défend les intérêts des retraités et des personnes âgées, les grands principes de solidarité et de justice sociale, et est mobilisée autour de ces questions. Elle se consacre également à la création de lien social par l'organisation de repas, de rencontres, de visites et de voyages.

En route vers le titre !

La section féminine de l'Aspom s'est illustrée, samedi 11 avril, lors de la demi-finale de la Coupe Critérium féminine. Les Mitryennes ont remporté leur match 13-0 face à Meaux au stade Robert Marchand. Les filles vont tenter de ramener la coupe à la maison lors de la finale qui aura lieu, dimanche 3 mai, à Lésigny.



Ça swing !

Le festival Jazz'n Mitry était de retour à Mitry-Mory. Les Mitryens.nes ont pu plonger dans les origines du jazz pour évoquer son évolution jusqu'à aujourd'hui lors d'une conférence ponctuée de moments musicaux et de vidéos, mardi 24 mars, à la médiathèque. Deux soirées autour du jazz étaient également organisées, jeudi 26 et vendredi 27 mars, à la salle Jean Vilar. Jam session et karaoké étaient notamment au programme.



L'oiseau est tombé

Chaque année les compagnies d'arc organisent un tir traditionnel marquant la reprise après l'hiver : c'est l'Abat l'oiseau. Un oiseau en bois est fixé sur une cible et le 1^{er} archer qui fait tomber et brise l'oiseau, est reconnu comme Roitelet.te chez les moins de 15 ans et Roy ou Reine chez les adultes. Cette année, Yohann est devenu Roitelet et Jérémie, Roy, pour la 6^e fois. Les deux archers représenteront l'USJM Tir à l'arc, vendredi 1^{er} mai, au tir du Roy de France qui aura lieu à Fontenoy, dans l'Aisne.



À vos marques, prêts, courez !

Les élèves du CP au CM2, des écoles de la commune, ont participé à l'édition 2026 du cross scolaire, vendredi 17 avril, au stade Jules Ladoumègue. La maire, Charlotte Blandiot-Faride, a encouragé les enfants et a rappelé les belles valeurs du sport que sont le respect, l'entraide et le dépassement de soi (voir p. 14 et 15 de *L'évolution*).



LE MOT DU MAIRE

Mai : luttes, mémoires, humanité

En mai, ce n'est pas seulement le vent des beaux jours qui adoucit l'air qui souffle. Ce sont aussi les vents de luttes, de mémoires et d'humanité qui se diffusent.

Car mai est d'abord un mois de luttes. Le 1^{er} mai se dresse, année après année, comme une voix qui refuse de se taire. Il nous rappelle que rien n'est jamais acquis, notamment en matière de droits. Ces droits qui se gagnent, se défendent, se transmettent. Derrière chaque conquête sociale, il y a des mains qui se lèvent, des voix qui s'unissent, des pas qui battent le pavé. Rappelons-nous, ce qui est acquis, ne l'ai jamais totalement.

Mai est également un mois de mémoires. Le 8 mai d'abord, qui nous parle d'une paix retrouvée mais aussi du prix immense qu'elle exige. Une libération d'un joug totalitaire, qui a montré le pire visage de l'humanité. Ce même jour, met en lumière des combats plus silencieux, qui portent encore des douleurs vives, avec la commémoration des massacres de Sétif, Guelma et Kherrata, qui font l'écho d'injustices qui ne doivent jamais sombrer dans l'oubli. En ces temps internationaux troublés par les démonstrations de force et de puissance, qui s'attaquent aux citoyens.nes de ce monde, ces moments nous permettent de nous rappeler que la paix est fragile et que la guerre n'est jamais une solution.

Et puis le 10 mai, nous célébrons la mémoire de l'abolition de l'esclavage, rappel essentiel que la dignité humaine n'est pas négociable. Reconnu par l'ONU, comme pire crime contre l'humanité, le fléau de l'esclavage n'est pas qu'un lointain souvenir. Notre combat se porte désormais sur l'esclavage moderne et son abolition totale.

Ces mémoires ne sont pas là pour nous enfermer dans le passé, mais pour éclairer notre présent. Elles nous invitent à bâtir autrement : à choisir la paix plutôt que la fracture, le vivre-ensemble plutôt que le repli, l'acceptation plutôt que la peur. Elles nous murmurent que nos différences ne sont pas des lignes de séparation, mais des couleurs qui enrichissent le tableau commun.

Et pourtant, mai ne serait pas mai sans sa lumière douce, sans ses instants partagés. C'est aussi un mois de convivialité, de retrouvailles, de paroles échangées autour d'une table, d'éclats de rire qui résonnent dans l'air plus léger. On se retrouve, on se raconte, on tisse des liens — simples, essentiels. J'aurais plaisir à vous retrouver dans ces différents moments qui rythment ce mois précieux : durant les commémorations, lors de la traditionnelle brocante de Mitry-le-Neuf, autour du barbecue des beaux jours, à la Fête du jeu ou encore lors des nombreuses fêtes des voisins.

Conservons ces moments partagés, de convivialité, précieux à notre ville, à son vivre-ensemble, à sa fibre humaine et solidaire.

Charlotte Blandiot-Faride
Maire de Mitry-Mory



Du sport pour la bonne cause

La foule était nombreuse, dimanche 12 avril, à participer à La Mitryenne. Cette traditionnelle marche/course solidaire intégrait cette année un parcours d'obstacles. Après un petit-déjeuner et un réveil musical, les participants.es ont parcouru 5 ou 10 km dans la bonne humeur et la convivialité. L'intégralité des dons récoltés a été reversée à l'association Chez Rose, qui accompagne les femmes victimes de cancer.



NOUS LES ENFANTS

Accueils de loisirs

Les enfants enquêtent sur les aliments

Les jeunes mitryens explorent l'équilibre alimentaire et l'alimentation durable à travers des jeux sensoriels, une visite de ferme et un atelier cuisine.

Une série d'animations autour de l'alimentation durable a permis aux enfants de mieux comprendre ce qu'ils trouvent dans leur assiette. Ouvert à un groupe de 30 élèves, ce parcours pédagogique se déroule en trois temps.

La première rencontre s'intitulait *À la recherche des ingrédients mystères*. Proposée en partenariat avec Tables communes, elle a plongé les enfants dans une série de défis ludiques mobilisant leurs cinq sens. Répartis en deux groupes de quinze puis en équipes de trois, les participants.es ont exploré cinq ateliers. Ils devaient reconnaître les sons provenant de l'usine de Tables communes, observer des photos d'aliments et de plats afin d'associer ceux qui correspondaient. Les papilles entraient ensuite en jeu quand les enfants ont goûté de la fraise et du kiwi. Les enfants ont dû également identifier différents aliments grâce à des pots à odeur et essayer de deviner des aliments cachés dans des boîtes, uniquement grâce au toucher.

Chaque mission réussie permettait de remporter des morceaux de puzzle. Une fois toutes les pièces assemblées, l'image révélait



les fruits et légumes classés par saison, permettant d'aborder la notion de produits saisonniers. Les Mitryens.nes étaient ravis de participer à cette animation. « *On s'amuse bien et on a appris des choses comme les différents sons. Je ne connaissais pas* », explique une enfant.

Pour l'intervenante de Tables communes, cette approche ludique est essentielle. « *L'objectif est de sensibiliser les enfants sur les fruits et légumes de saison mais aussi sur les produits laitiers à travers le jeu. C'est important pour*

eux de comprendre ce qu'il y a dans l'assiette et d'où ça vient car ça joue sur leur équilibre alimentaire ».

Le parcours s'est poursuivi, mercredi 22 avril, avec la visite de la ferme Plaine de Vie, une exploitation arboricole où les enfants ont découvert la production de fruits. Enfin, mercredi 20 mai, ils participeront à un atelier de cuisine durable et visiteront la cuisine centrale de Tables communes à Bobigny, accompagné d'un atelier consacré à la nutrition.

Prévention

Sensibilisation aux violences et au harcèlement

Les enfants de l'accueil de loisirs de l'école Elsa Triolet ont participé, mercredi 11 mars, à un atelier de sensibilisation consacré aux violences et au harcèlement. Destinée aux élèves de CE2, CM1 et CM2, cette intervention a permis d'ouvrir un espace d'échange pour mieux comprendre ces situations et encourager les jeunes à en parler.

Au cours de la séance, les enfants ont pris part à un temps de réflexion collective autour des différentes formes de violences. Plusieurs thèmes ont été évoqués spontanément, comme le harcèlement, les violences conjugales ou encore les violences sexuelles. Les élèves se sont

montrés attentifs et impliqués, partageant parfois des expériences de harcèlement qu'ils avaient vécues par le passé.

Deux vidéos, à retrouver sur le site mitry-mory.fr, ont servi de support pour engager la discussion. Elles ont permis d'aborder la définition du harcèlement, les émotions ressenties par les victimes, mais aussi la différence entre un conflit ponctuel et une situation de harcèlement. Les échanges ont également porté sur l'importance du rôle des témoins, sur le numéro d'aide 30 18, et sur la nécessité de parler à un adulte lorsqu'une situation devient difficile. La question des usages numériques a aussi été abordée.

À travers cet atelier, les enfants ont pu s'exprimer librement, réfléchir ensemble et renforcer leur compréhension du respect et de l'empathie. Des pistes de travail ont également été évoquées pour poursuivre cette démarche éducative, notamment autour de la gestion des émotions et de la résolution des conflits.

De nouvelles rencontres autour de la prévention du harcèlement et de la gestion des émotions ont eu lieu pendant les vacances de printemps, dans les accueils de loisirs élémentaires, en lien avec la Police nationale.

NOUS LES JEUNES

Projet Fight fusion

Le sport au féminin

Des jeunes Mitryennes ont découvert les sports d'opposition lors du Mois de l'égalité.

Dans le cadre du Mois de l'égalité, le service jeunesse et animation des quartiers a proposé une initiative sportive originale avec le projet Fight fusion. Pendant quatre samedis consécutifs, du 7 au 28 mars, des séances de sports d'opposition ont été organisées au gymnase Micheline Ostermeyer, exclusivement pour les filles. Une manière d'encourager la découverte de disciplines encore très largement perçues comme masculines.

Au fil de ces quatre rendez-vous, les participantes ont pu s'initier au grappling et au jiu-jitsu brésilien. Ces pratiques, exigeantes et techniques, restent en effet encore peu investies par le public féminin. Si certaines jeunes filles s'y essaient déjà, les sports d'opposition demeurent souvent associés à un univers d'hommes. Dans ce contexte, proposer une action dédiée pendant le Mois de l'égalité avait tout son sens. L'objectif était de mettre en lumière la place des femmes dans toutes les disciplines sportives, y compris celles où elles sont encore trop peu représentées, tout en leur offrant un cadre rassurant pour découvrir, tester et prendre confiance en elles.



Une dizaine de participantes ont répondu présentes et ont apprécié l'expérience. Entre apprentissage technique, découverte de nouvelles sensations sportives et plaisir de pratiquer ensemble, ces séances ont su éveiller l'intérêt. « C'était une super initiative. Ça nous a permis de découvrir un sport qu'on ne connaît pas forcément. On a pu apprendre de nouvelles choses et c'était super cool », explique Léonie, une jeune Mitryenne. Même enthousiasme pour Assya, qui souligne l'intérêt de renouveler ce type d'action. « Cela nous a fait découvrir

un nouveau sport et je souhaiterais faire plus souvent des initiatives comme celles-là, en dehors du Mois de l'égalité ».

Avec ce projet, la Ville affirme sa volonté de favoriser un sport plus inclusif, plus accessible et ouvert à toutes. Une belle façon de faire tomber les idées reçues et de susciter de nouvelles envies de pratique sportive.

LE PLUS




Trouver du travail

Le Forum emploi / jobs d'été était organisé, mercredi 1^{er} avril, à la salle Jean Vilar. Une vingtaine d'exposants étaient présents pour répondre aux questions des Mitryens.nes venus pour trouver un emploi, se renseigner sur les différentes opportunités proposées et découvrir les dispositifs mis en place par la Ville et ses partenaires.


FOCUS Permanences de soutien psychologique

Face à l'augmentation des fragilités psychosociales chez les adolescents.es et les jeunes adultes notamment dues au stress scolaire, à l'isolement, aux conflits familiaux, aux difficultés d'orientation, au mal-être ou encore à des situations de harcèlement, la municipalité met en place un nouveau dispositif d'accompagnement. Des permanences de soutien psychologique gratuites et anonymes sont proposées à la maison de quartier des Acacias (24 rue Pablo Picasso). Elles se tiennent de 15h à 19h et sont accessibles sans rendez-vous. Les prochaines permanences auront lieu les vendredis 29 mai, 12 juin et 3 juillet 2026. Ces temps d'écoute sont assurés par madame Jacob, psychologue indépendante ayant exercé de nombreuses années comme clinicienne à la Maison des ados, structure rattachée au Grand Hôpital de l'Est Francilien

 Plus d'infos

Service sécurité et prévention : 01 71 58 72 54

72 ter rue Paul Vaillant-Couturier

 Voir agenda p.4

NOUS LES SENIORS

Service autonomie à domicile

Un accompagnement essentiel pour les plus fragiles

Le Service autonomie à domicile (SAD) accompagne les seniors et les Mitryens.nes en situation de handicap.



Permettre aux personnes âgées, en situation de handicap ou fragilisées par la maladie de continuer à vivre chez elles dans de bonnes conditions : c'est l'objectif du SAD de la Ville. À travers un accompagnement personnalisé, ce service vise à préserver l'autonomie et la qualité de vie des bénéficiaires, tout en répondant à leurs besoins quotidiens, tant physiques que psychologiques.

Sur le terrain, les auxiliaires de vie sociale assurent un accompagnement très diversifié. Aide au lever et au coucher, aide à la toilette, préparation des repas, courses, démarches administratives, mais aussi moments d'échange, promenades ou activités stimulantes : « *Les journées changent selon le bénéficiaire. On s'adapte en permanence*

à ses besoins », explique une auxiliaire de vie. Au-delà des gestes du quotidien, c'est bien le lien humain qui est au cœur de leurs missions.

Pour bénéficier de cet accompagnement, une évaluation est réalisée en amont par un travailleur social, du département ou d'une caisse de retraite permettant ainsi d'attribuer un plan d'aide adapté avec un nombre d'heures mensuelles. Le SAD assure ensuite la mise en œuvre de cet accompagnement en proposant des interventions individualisées et en prenant en compte les demandes et les besoins des personnes. Certaines limites encadrent toutefois ces interventions. « *On ne fait pas tout ce qui touche au médical* », précise une auxiliaire de vie.

Avec une vingtaine d'intervenantes pour près de 150 bénéficiaires, le service fait face à une demande croissante et souhaite recruter des professionnels.les pour y répondre. Malgré un métier qui peut parfois être exigeant avec de longues amplitudes horaires, l'engagement reste fort. « *J'aime le relationnel avec les personnes âgées et l'aide qu'on peut leur apporter. C'est un service indispensable. Parfois, on est la seule personne qu'ils voient. Rester chez soi est souvent essentiel, ce sont des souvenirs, des habitudes, une vie... tant qu'on le peut, tout le monde préfère vieillir chez soi* », confie l'auxiliaire de vie.

 **Plus d'infos**

Service seniors : 01 60 21 61 57 / 20 rue Biesta

BON À SAVOIR

Conseil des sages

Instance de démocratie participative, le Conseil des sages se réunira à nouveau jeudi 28 mai, à 10h, à la salle Jacques Prévert (20 rue Biesta). Ce lieu d'échange est le vôtre ! N'hésitez pas à vous en emparer pour faire part de vos besoins, de vos envies ou tout simplement pour vous tenir informés de l'actualité de la commune lors de cette première séance de la nouvelle mandature. Chacun.e y est bienvenu et la participation y est libre.

 **Plus d'infos**

Service seniors : 01 60 21 61 57
20 rue Biesta

 **Voir agenda p.11**

Club Âge d'Or

Dans les coulisses d'un jeu télé

49 seniors Mitryens.nes ont vécu une expérience originale, jeudi 5 mars, en assistant à l'enregistrement de l'émission *Tout le monde veut prendre sa place*, dans les studios de la Plaine Saint-Denis. Une immersion dans les coulisses de ce rendez-vous quotidien, animé par Cyril Féraud, qui a marqué les participants.es. Au cours de l'après-midi,

trois émissions ont été enregistrées dans une ambiance conviviale rythmée par le chauffeur de salle chargé de guider le public.

Pour Madeleine, fidèle téléspectatrice, cette sortie était l'occasion de découvrir l'envers du décor : « *Je voulais voir comment ça se passe en vrai. C'est plus dur à jouer en vrai*

que devant la télé. » Les participants.es ont également apprécié la proximité avec l'animateur. « *C'était très sympa de voir que Cyril Féraud est exactement comme on l'imagine* », ajoute Gisèle.

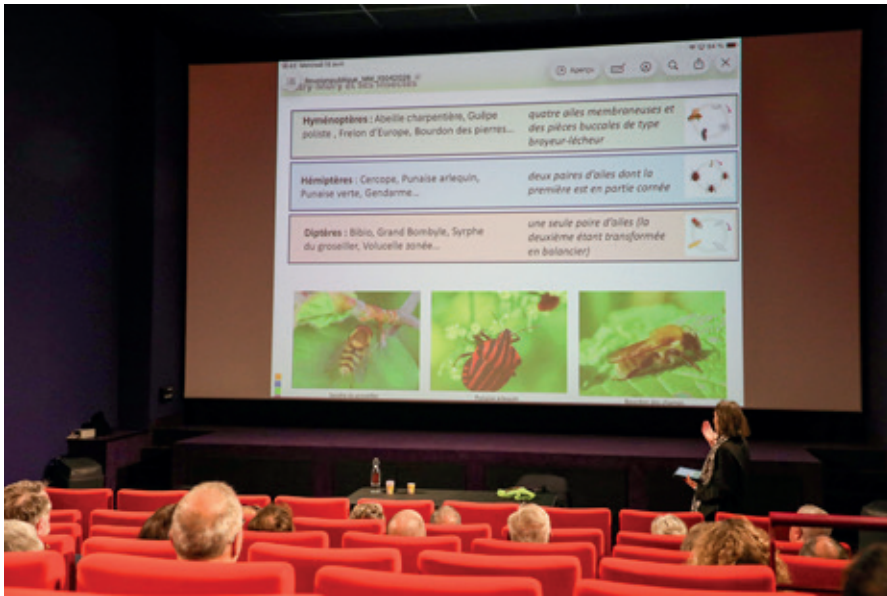
Les émissions seront diffusées les 25, 26 et 27 mai à 11h55 sur France 2.

ENVIRONNEMENT

Atlas de la biodiversité communale

La biodiversité au cœur du territoire

Mitry-Mory a lancé, mercredi 15 avril au Concorde, son Atlas de la biodiversité communale (ABC) pour mieux connaître et protéger son patrimoine naturel.



La Ville renforce son engagement environnemental avec le lancement de son Atlas de la biodiversité communale (ABC). Ce dispositif constitue un outil essentiel pour mieux connaître, préserver et valoriser la richesse naturelle du territoire.

Concrètement, cet ABC vise à recenser de manière fine la faune, la flore, la fonge et les habitats présents sur la commune.

À travers des inventaires naturalistes, il permettra d'identifier les espèces, de repérer les milieux à préserver et de mieux comprendre les continuités écologiques. Cette connaissance approfondie est indispensable pour intégrer pleinement les enjeux de biodiversité lors de la prochaine révision du Plan local d'urbanisme et dans les projets d'aménagement, en conciliant développement urbain, qualité de vie et respect de l'environnement.

Le projet s'inscrit également dans une démarche participative. Mitryens.nes, associations, scolaires et acteurs locaux sont invités à contribuer à cette exploration collective. Chacun.e pourra ainsi participer à la collecte d'informations et mieux appréhender la biodiversité qui l'entoure au quotidien.

Au-delà de l'inventaire scientifique, l'ABC constitue un véritable levier pour agir. Il permettra de définir des actions concrètes de préservation, de restauration ou de mise en valeur des espaces naturels, tout en accompagnant les évolutions du territoire face aux défis climatiques.

En lançant cet atlas, la commune affirme sa volonté de construire un avenir plus durable, où la nature trouve toute sa place au cœur de la ville. Cette démarche contribue également à renforcer le lien entre les habitants.es et leur environnement. Un conseil local de la biodiversité devrait également voir le jour dans les prochains mois. Cette instance consultative sera composée d'élus.es, de Mitryens.nes et de spécialistes de la biodiversité.

LE PLUS



Comprendre une maladie invisible

Une conférence autour de l'endométriose, animée par l'association Endomind, s'est déroulée mercredi 8 avril, à la médiathèque. Les Mitryens.nes ont pu découvrir et obtenir des informations sur cette maladie chronique qui peut provoquer des douleurs intenses et des difficultés à avoir un enfant. Une maladie encore difficile à diagnostiquer aujourd'hui.

FOCUS Nouvelle permanence à l'Espace solidarité

Le Dispositif d'assistance au projet de vie (DAPV77) a pour objectif de proposer à toute personne en situation de handicap, un espace de réflexion sur son projet de vie, quel que soit le domaine. La volonté de ce dispositif est que chacun.e puisse faire entendre sa voix, bénéficier d'un espace d'écoute et de réflexion bienveillant, et disposer des moyens nécessaires pour mettre en œuvre son projet de vie dans les meilleures conditions. Ce soutien s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Cette nouvelle permanence se fera sur rendez-vous, à l'Espace solidarité. Les premières dates sont les vendredis 29 mai, 12 juin, 26 juin et 10 juillet. Vous pouvez contacter le 07 43 61 77 04 si vous avez une demande concernant un projet et que vous souhaitez être soutenu.

Plus d'infos

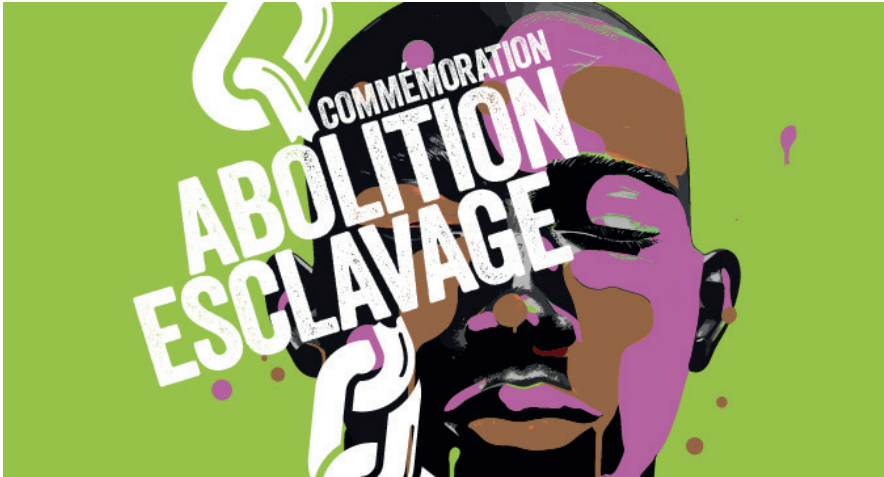
Espace solidarité :
01 60 21 60 08 / 20 rue Biesta

COMMÉMORATION

Abolition de l'esclavage

Se souvenir pour construire l'avenir

À travers une cérémonie et différents temps forts, Mitry-Mory s'engage pour transmettre l'histoire de l'abolition de l'esclavage à tous les habitants.es.



Le dimanche 10 mai, Mitry-Mory va commémorer l'abolition de l'esclavage lors d'une cérémonie ouverte à tous, à 10h, place de l'abolition de l'esclavage, sur le parvis de la Mairie annexe. Cette journée nationale rend hommage aux millions de femmes, d'enfants et d'hommes victimes de la traite et de l'esclavage, et rappelle les combats menés pour leur liberté.

En France, l'abolition de l'esclavage a été proclamée une première fois en 1794, avant d'être rétablie sous Napoléon, puis définitivement abolie en 1848 grâce au décret

porté notamment par Victor Schoelcher. Depuis, cette date s'inscrit comme un symbole fort de la lutte pour les droits humains et l'égalité.


À Mitry-Mory, cette commémoration se veut à la fois solennelle et tournée vers la transmission. Des collégiens.nes d'Erik Satie et de Paul Langevin liront des textes, incarnant la mémoire et les valeurs de liberté. La cérémonie sera également rythmée par des démonstrations de tambours et de danses, témoignant de la richesse des cultures héritées de cette

histoire. Des discours officiels viendront compléter ce temps fort, suivi d'un moment convivial autour d'un pot de l'amitié, avec des initiations culturelles.

Autour de cette journée, plusieurs actions viendront prolonger la réflexion. Le vendredi 22 mai à 20h30, le cinéma municipal Le Concorde diffusera le film *Furcy, né libre*, consacré à un combat pour la reconnaissance des droits. Des élèves de 4^e du collège Erik Satie assisteront également à sa projection, tandis que ceux du collège Paul Langevin découvriront *L'Histoire de Souleymane, qui aborde la question de l'esclavage moderne*.

Par ailleurs, l'exposition *#Cestnotrehistoire, esclavage et abolitions : une histoire de France* sera présentée à la médiathèque, accompagnée d'une sélection de documents sur le sujet. Elle sera également visible dans le hall du collège Paul Langevin et au CDI du collège Erik Satie.

À travers ces initiatives, la Ville réaffirme son engagement en faveur du devoir de mémoire et de la transmission auprès des jeunes générations.

 Voir agenda p.5

INCLUSION

Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme

Des rencontres pour mieux comprendre

À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, la médiathèque a accueilli, mercredi 1^{er} avril, une rencontre dédiée à une meilleure compréhension de l'autisme, portée par deux chargées de projet du Centre de ressources autisme Île-de-France (CRAIF).

Au fil de la rencontre, plusieurs idées reçues ont été déconstruites : l'autisme n'est ni une maladie, ni dangereux et n'est pas lié à la vaccination. En France, environ une personne sur cent est concernée. Les intervenantes ont également rappelé que l'autisme est présent dès la naissance, que le diagnostic peut être posé à partir de

18 mois et qu'il est toujours plus difficile à identifier chez les femmes.

Les troubles du neurodéveloppement ont été abordés à travers leurs différentes manifestations : difficultés de communication et d'interactions sociales, troubles de l'alimentation et du sommeil, intérêts restreints ou comportements répétitifs. Une vidéo illustrant l'hypersensibilité sensorielle d'un enfant autiste a permis de mieux saisir ces réalités, avant un temps d'échange avec les Mitryens.nes

Des conseils pratiques ont aussi été partagés, comme l'importance de donner

des consignes claires, l'utilisation de repères temporels ou encore la mise en place d'emplois du temps visuels pour structurer le quotidien.

En complément, le cinéma municipal Le Concorde, en partenariat avec les associations Tout pour l'inclusion et Horizon, a proposé jeudi 2 avril, la projection du film *En tongs au pied de l'Himalaya*, précédée du court-métrage documentaire *Challenge autisme Sahara*, en présence de Laid Biou, fondateur de l'association Plus d'oxygène et organisateur du challenge.

ENVIRONNEMENT

Mitry-Mory accueille le printemps

Célébrer le retour des beaux jours

La 5^e édition de Mitry-Mory accueille le printemps s'est déroulée du 7 au 18 avril à travers de nombreuses animations.

**Taille d'arbres fruitiers**

Les agents de la collectivité et des Mitryens.nes ont été formés, vendredi 27 mars, à la taille de pommiers. Une partie théorique s'est déroulée à L'Atalante puis les apprentissages ont été mis en pratique au verger municipal.

Visite des Serres de Mitry

Pour les enfants des écoles et des accueils de loisirs.

**Réparation de vélos**

L'USJM Cyclos Mitryens a proposé, samedi 11 avril, un atelier aux cyclistes afin de vérifier et d'entretenir leur vélo.

**Transhumance de moutons**

Les Mitryens.nes ont pu suivre les moutons des éco pâturages de la commune de L'Atalante jusqu'au parc des Douves où une démonstration du travail de chien de berger était organisée.

**Fabrication de pochettes**

Le service environnement a invité les Mitryens.nes, samedi 11 avril, à se confectionner des pochettes à partir de bâches recyclées.

Point de vue de l'élu

**Farid Djabali**

Adjoint au maire en charge de la transition écologique et de la nature en ville

Un cadre de vie plus vert

« Depuis plusieurs années, la municipalité s'engage dans la transition écologique en développant des projets et des actions fédératrices. Des événements comme Mitry-Mory accueille le printemps, la Semaine des transports gratuits ou encore la Fête de la pomme rythment désormais le calendrier local. Parallèlement, des opérations durables voient le jour : écopâturage, jardins familiaux, opérations de nettoyage associant les habitants.es et les scolaires. Des équipements respectueux des normes environnementales, comme l'école Elsa Triolet et la future Maison de l'environnement, complètent ces actions. La Ville s'inscrit aussi dans des projets de plantation d'arbres, en partenariat avec Roissy Pays de France agglomération. Cette dynamique a permis à la commune d'obtenir le label Territoire engagé pour la nature. Un label qui nous honore, mais aussi nous oblige à continuer, adapter et innover pour offrir aux Mitryens.nes un cadre de vie agréable et respectueux de la nature. »

**Atelier créatif**

Roissy Pays de France agglomération a proposé une animation, samedi 11 avril, autour du réemploi de bocaux en verre afin de réaliser un terrarium.

Retrouvez l'album photo sur mitry-mory.fr

VOIRIE

Travaux

Renouvellement des réseaux et voiries

Des travaux sont en cours pour remplacer les réseaux d'assainissement et améliorer le cadre de vie des Mitryens.nes

D'importants travaux sont engagés dans plusieurs rues de la commune afin de remplacer les réseaux d'assainissement et d'améliorer durablement le cadre de vie des habitants.es. Les rues de Nancy, Romain Rolland, du Docteur Infroy et les avenues des Bosquets et des Frênes sont concernées.

Une première phase a porté sur le réseau d'eau potable. Menée par la RCEEM, elle s'est terminée le 27 avril. Cette intervention a permis de fiabiliser les installations et de renforcer la qualité du service rendu aux usagers.ères.

À l'issue de cette étape, les travaux d'assainissement, portés par Roissy Pays de France agglomération, ont débuté avec la mise en séparatif des réseaux d'eaux

usées et d'eaux pluviales. L'objectif est de rejeter moins d'eaux usées dans le milieu naturel lorsqu'il ne pleut pas et de rejeter moins d'eau pluviale à la station d'épuration quand il pleut. Cette opération essentielle répond à des enjeux à la fois sanitaires, techniques et environnementaux.

Le chantier se déroule de manière progressive selon les rues. La rue de Nancy est concernée jusqu'à fin août 2026, la rue Romain Rolland jusqu'à fin septembre, l'avenue des Bosquets jusqu'à fin février 2027 et la rue du Docteur Infroy jusqu'à fin mars 2027. L'avenue des Frênes fera, elle, l'objet d'interventions en plusieurs temps, une première phase débutera ce mois-ci et durera jusqu'à fin juin 2026. Une seconde phase commencera en juillet 2026 pour se terminer fin janvier 2027.

Une fois la mise en séparatif achevée, des travaux de voirie viendront finaliser l'ensemble, avec une réfection complète des chaussées et des trottoirs. À terme, ces aménagements permettront d'améliorer le cadre de vie des habitants.es et des passants.es. Si ces opérations peuvent occasionner ponctuellement des contraintes de circulation et de stationnement, elles sont indispensables pour préparer l'avenir, sécuriser les équipements et améliorer durablement le quotidien des riverains.es.

La Ville invite chacun.e à faire preuve de prudence à l'approche des zones de chantier et à suivre la signalisation mise en place.

ÉVÉNEMENT

Fête de l'enfance des cheminots

Du fun et de la musique au stade Guy Môquet

Le stade Guy Môquet va se transformer en un véritable terrain de fête, samedi 30 mai, à l'occasion de la Fête de l'enfance des cheminots, organisée par le Comité d'activités sociales interentreprises (CASI) Paris Nord et Paris Est. Dès 12h30, petits.es et grands.es sont invités à profiter gratuitement d'une journée riche en découvertes et en divertissements.

Pensé pour toute la famille, l'événement proposera un large choix d'animations : tyrolienne, jeux en bois, ateliers de maquillage, de tresses et de tatouages mais aussi une ludothèque, des espaces gaming et de nombreux stands associatifs. Chacun.e pourra ainsi trouver de quoi s'amuser tout au long de la journée. Temps fort très attendu de cette édition 2026, le concert de Franglish, figure incontournable du rap et R&B français.

Côté restauration, plusieurs food trucks seront présents sur site, avec la possibilité pour les familles d'apporter leur pique-nique. L'entrée se fait uniquement sur



présentation d'un pass, qui permet l'accès à toutes les animations.

En accord avec la Ville, des places sont mises à disposition gratuitement par l'organisateur, pour les Mitryens.nes qui souhaitent s'y rendre. Les habitants.es peuvent récupérer leurs places :

- pour les familles, auprès de L'Atalante (1 rue Jean Vigo),

- pour les jeunes, dans tous les Espaces jeunesse de la commune, à la Structure Information Jeunesse (5 place Cusino) et à l'Espace cultures jeunes (83 rue Paul Vaillant-Couturier).

Le nombre de places étant limité, il est conseillé de se présenter rapidement.

 Voir agenda p.4

SÉCURITÉ

Police municipale

Création d'une brigade motorisée

Depuis mars 2026, une brigade motorisée de la police municipale a été mise en place à Mitry-Mory.

La Ville et sa communauté d'agglomération renforcent leur dispositif de sécurité avec la mise en place d'une brigade motorisée au sein de sa police municipale. Opérationnelle depuis le mois de mars, cette nouvelle unité s'inscrit dans une volonté d'adapter les moyens d'intervention aux réalités du terrain, en lien avec les communes de l'agglomération mutualisant leurs services.

Face à des problématiques telles que les rodéos urbains, les dépôts sauvages ou encore la délinquance routière, la municipalité et son intercommunalité ont souhaité se doter d'un outil plus souple et réactif. L'usage de motos permet en effet des interventions plus rapides et ciblées, notamment dans les zones difficiles d'accès comme dans les parcs, dans les zones piétonnes ou lors d'événements publics. Dans un contexte marqué par une forte densité de circulation, ces véhicules offrent une meilleure capacité de déplacement et réduisent les délais d'intervention.

Composée de trois motos et de six agents habilités, organisés en binômes ou trinômes, cette brigade assure une présence accrue sur l'ensemble du territoire. Ses missions sont multiples : lutter contre les rodéos sauvages,



la surveillance des dépôts sauvages, la répression de la délinquance routière, les patrouilles dans les zones sensibles, mais aussi la sécurisation des manifestations, qu'il s'agisse de défilés, d'événements publics ou de rassemblements.

Au-delà de son efficacité opérationnelle, cette unité joue un rôle dissuasif important et contribue à renforcer le sentiment de sécurité des habitants.es. Les premiers retours sont d'ailleurs positifs, avec une présence jugée plus visible et une meilleure sécurisation des espaces publics.

Les agents ont été sélectionnés pour leurs compétences professionnelles et leur aptitude à la conduite motocycliste. Ils ont suivi, ou suivront, une formation spécifique à la conduite en milieu urbain, dispensée par des structures spécialisées de la police ou de la gendarmerie, complétée par des sessions régulières afin de garantir un haut niveau de sécurité et d'efficacité dans leurs interventions.

Plus d'infos

Service sécurité et prévention :

01 71 58 72 54 / 72 ter rue Paul Vaillant-Couturier

Police intercommunale

Bilan annuel d'activité 2025

En 2025, les effectifs de la police intercommunale ont été renforcés, passant de 44 à 47 équivalents temps plein (ETP), dont 8 ETP à 9 en 2025 pour la commune de Mitry-Mory. Cette hausse, combinée à une meilleure stabilité des équipes, s'est traduite par une augmentation significative de l'activité, avec 22 % d'actions supplémentaires par rapport à 2024.

La brigade de proximité a également été consolidée. Elle permet désormais d'assurer une présence quotidienne et continue sur le terrain, avec une brigade d'intervention mobilisable dès 8h sur l'ensemble des

communes concernées par le dispositif de mutualisation.

Parallèlement, les moyens matériels ont continué de se développer. L'hôtel de police intercommunal, situé à Louvres, a été doté de nouveaux véhicules et d'équipements supplémentaires et a préparé la mise en service de la nouvelle unité motocycliste.

Enfin, le service s'est engagé dans une modernisation importante, avec le

déploiement d'un nouveau logiciel et la mise à niveau du réseau de radiocommunication. Ces évolutions permettent d'améliorer la couverture du territoire et de renforcer la sécurité des agents.

Au total, 6 623 actions ont été recensées à Mitry-Mory (mains courantes, appels, contraventions, enlèvements de véhicules, stationnements abusifs, captures d'animaux...), soit une hausse de 12 % par rapport à l'année précédente.

EN CHIFFRES 599 818€ Coût du service pour la commune / 35 Opérations tranquillité absence / 6 623 Nombre d'actions réalisées à Mitry-Mory

ZOOM

Cross scolaire

Des foulées pleines d'énergie

1 639 élèves, du CP au CM2, ainsi que des IME La Gabrielle et l'Oasis, ont pris le départ des 10 courses du traditionnel cross scolaire, vendredi 17 avril, au stade Jules Ladoumègue.



CP – Garçons nés en 2019

- 1 – Luka Sreckovic (J. Moulin)
- 2 – Younès Yacis (G. Môquet)
- 3 – Amine Moslah (F. Couperin)
- 4 – Khalil Diomande (V. Van Gogh)
- 5 – Jibril Belghaouti (I. et F. Joliot-Curie)



CP – Filles nées en 2019

- 1 – Assil Bassemine (V. Van Gogh)
- 2 – Tamara Sreckovic (J. Moulin)
- 3 – Mariam Niakate (G. Môquet)
- 4 – Madeleine Kasu Muntudia (V. Van Gogh)
- 5 – Kiné Ziani Gueye (F. Couperin)



CE1 – Garçons nés en 2018

- 1 – Hayden Ikoko (I. et F. Joliot-Curie)
- 2 – Rayan Bekkaoui (J. Moulin)
- 3 – Bamba Konte (J. Moulin)
- 4 – Elyess Kaddouri (J. Moulin)
- 5 – Winston Gally (I. et F. Joliot-Curie)



CE1 – Filles nées en 2018

- 1 – Lilia Issouani (H. Barbusse)
- 2 – Chakriya Dalhem (V. Van Gogh)
- 3 – Elsa Crida (V. Van Gogh)
- 4 – Laurine Crida (V. Van Gogh)
- 5 – Sanaa Mebrouk (I. et F. Joliot-Curie)



CE2 – Garçons nés en 2017

- 1 – Kenzo Saci (H. Barbusse)
- 2 – Daris Kasdi (I. et F. Joliot-Curie)
- 3 – Sloan Le Gouedec (H. Barbusse)
- 4 – Nizar Sabik (I. et F. Joliot-Curie)
- 5 – Driss Charni (V. Van Gogh)

C'est la première fois que je gagne la coupe, je suis trop content. C'était un peu dur mais j'ai tout donné.

Elyess



CE2 – Filles nées en 2017

- 1 – Inaya Benlala (F. Couperin)
- 2 – Amani M'Rabet (I. et F. Joliot-Curie)
- 3 – Yusra Bekkaoui (J. Moulin)
- 4 – Kaylie Baltimore Chatelus (G. Môquet)
- 5 – Lindsay Mesa (H. Barbusse)

Je suis vraiment trop contente, avant j'avais un peu plus de mal mais depuis que je fais du handball, j'ai plus d'endurance.

Lyna



CM1 – Garçons nés en 2016

- 1 – Marat Mazurych (N. Fraboulet)
- 2 – Melvin Née (J. Moulin)
- 3 – Zakariyya Diakite (I. et F. Joliot-Curie)
- 4 – Cherif Barry (H. Barbusse)
- 5 – Isaac Moui-Lahcene (F. Couperin)
- 5 – Sofiene Hachemi (I. et F. Joliot-Curie)



CM1 – Filles nées en 2016

- 1 – Élise Sevestre (H. Barbusse)
- 2 – Kristina Sreckovic (J. Moulin)
- 3 – Lyna Chatelle (G. Môquet)
- 4 – Juliette Maljean (H. Barbusse)
- 5 – Awa Danot (V. Van Gogh)

C'était difficile, je n'aime pas trop courir mais je suis contente parce que j'ai fini la course sans m'arrêter et j'ai une médaille.

Ines



CM2 – Filles nées en 2015

- 1 – Jennah Calvario (V. Van Gogh)
- 2 – Lorena Da Silva Gomes (V. Van Gogh)
- 3 – Inaya Garcia-Valentin (V. Van Gogh)
- 4 – Sara-Kiessy Tole Wadoko (F. Couperin)
- 5 – Mélissa Tarquin (V. Van Gogh)



CM2 – Garçons nés en 2015

- 1 – Daniel Masinda (V. Van Gogh)
- 2 – Youssef Ben Driouch (N. Fraboulet)
- 3 – Brewan Issa Tellier (V. Van Gogh)
- 4 – Eloïm Ntombo (J. Moulin)
- 5 – Ibrahim Diarra (F. Couperin)

Je suis un peu déçu mais c'est cool j'ai quand même une médaille et j'aime bien la gourde aussi.

Ilyes

CULTURE

Fête du jeu

Entrez dans le royaume du jeu

La Fête du jeu revient pour une 13^e édition avec un programme riche et immersif pour toute la famille sur le thème du médiéval fantastique.

À Mitry-Mory, la Fête du jeu revient, samedi 30 mai, pour une 13^e édition placée sous le signe du médiéval fantastique. De 14h à 20h, petits.es et grands.es sont invités à venir vivre un après-midi d'aventures, de découvertes et de défis à la médiathèque Georges Brassens, dans le parc de la Roseraie et au cinéma Le Concorde. Entièrement gratuite et ouverte à tous, cette grande fête familiale promet une immersion dans un univers peuplé d'énigmes, de chevaliers, de jeux et de récits merveilleux.

Au rez-de-chaussée de la médiathèque, dans l'espace ludothèque, les tout-petits auront eux aussi leur univers avec un espace éveil pour les 0/2 ans et un espace motricité pour les 3/5 ans. Les enfants dès 3 ans pourront profiter de jeux de figurines et de construction accessibles. Un photobooth, ouvert à tous, permettra d'immortaliser cette journée dans une ambiance fantastique. Autre rendez-vous marquant : une construction participative en Kapla, proposée à partir de 7 ans, invitera les Mitryens.nes à unir leurs talents pour bâtir ensemble une œuvre éphémère. Dans la salle polyvalente, un espace Snoezelen offrira un moment plus calme, sensoriel et apaisant. À l'étage,



l'aventure se poursuivra avec l'escape game *Excalibur*, une balade aux énigmes et un espace jeux-vidéo accessible à partir de 10 ans.

Le cinéma municipal Le Concorde accueillera lui aussi une animation originale. Le public pourra prendre part à une aventure collective et interactive, à mi-chemin entre escape game et jeu de rôle. Deux séances de 45 minutes sont prévues, à 14h30 et à 16h30, pour les personnes âgées de 8 ans et plus. Une proposition idéale pour se plonger dans un scénario plein de suspense et d'imagination.

Dans le parc de la Roseraie, le Village des jeux prendra place de 14h à 18h30 avec une multitude d'activités. Le public pourra y retrouver des jeux de société, mais aussi des jeux de plein air et découvrir des jeux de plateaux médiévaux. Plusieurs animations seront proposées sur inscription uniquement : jeux de rôle, initiation au combat de chevalier et tournoi de Kingdomino à partir de 8 ans ainsi qu'une initiation à la peinture sur figurines dès 10 ans. Un coin des petits permettra également aux plus jeunes de profiter de jeux de transvasement et de jeux symboliques, dans un espace dédié pour eux.

LE PLUS



Se divertir et s'interroger


Après plusieurs mois de rencontres avec des Mitryens.nes de 10 à 90 ans, la compagnie Le Téatralala a présenté son spectacle *Screen*, vendredi 10 avril, à L'Atalante. Une mise en scène ludique et interactive, où on découvre une adolescente, sa famille, son quotidien, ses peurs ainsi que ses rencontres et qui nous invite à nous interroger sur notre rapport aux écrans.

Pour clôturer cette journée festive, les familles pourront se retrouver autour du conte *Dragons*, un moment d'évasion pour terminer la fête en beauté. Sur place, l'association Tout pour l'inclusion proposera aussi des crêpes, des gâteaux et des boissons pour celles et ceux qui auront un petit creux.

Durant l'événement, les autres services de la médiathèque ne seront pas accessibles.

Plus d'infos

Médiathèque : 01 60 21 22 50
mediatheque@mitry-mory.net

 Voir agenda p.4



CULTURE

Spectacle

Une traversée déjantée

Les Mitryens.nes ont pu (re)découvrir la fabuleuse histoire du Titanic de manière décalée, vendredi 3 avril, à L'Atalante.

La pièce *Titanic* de la Compagnie Les Moutons Noirs propose une relecture originale et décalée du plus célèbre naufrage de l'histoire. Le spectacle a été présenté aux Mitryens.nes, vendredi 3 avril, à L'Atalante. Loin d'une adaptation fidèle ou tragique, cette pièce, écrite et mise en scène par Axel Drhey, s'impose comme une comédie musicale, mêlant humour, énergie et immersion.

Sur scène, des comédiens-chanteurs.euses accompagnés de musiciens revisitent l'histoire du paquebot dans une fresque aussi déjantée, interactive qu'élégante. Le public est immédiatement embarqué à bord, au cœur d'un voyage rythmé où les scènes s'enchaînent avec fluidité. Intrigues, personnages et lieux s'entremêlent dans une mise en scène inventive qui joue autant avec le plateau qu'avec la salle.

La force de cette pièce réside dans son ton : une comédie loufoque et musicale qui assume le décalage entre la légèreté du traitement et la gravité du sujet. Si le spectateur connaît l'issue tragique, il est invité à savourer chaque instant d'un récit revisité avec humour.

Porté par une troupe polyvalente capable de chanter, jouer et danser, le spectacle séduit par son énergie et son sens du rythme. La mise en scène dynamique parvient à faire

oublier le cadre du théâtre pour plonger le public dans une véritable traversée, entre comédie et émotion.

Avec *Titanic*, Les Moutons Noirs signent une création inventive et accessible, qui renouvelle la comédie musicale en proposant une expérience à la fois festive, immersive et contemporaine qui a beaucoup plu aux Mitryens.nes. « *C'était super, on connaît l'histoire mais on ne s'en lasse pas, c'était vraiment drôle* », sourit une spectatrice au moment du débarquement, à New-York.

FOCUS Bande sonore de l'exposition *Aux oiseaux, l'hiver*

Lors de l'exposition *Aux oiseaux, l'hiver* présentée à l'Atelier – Espace arts plastiques, du 16 novembre au 13 décembre dernier, le public a participé à la création de l'œuvre *Instruments de tentatives* de l'artiste Catherine Burki, en prêtant sa voix pour interpréter les équivalents de bruits d'oiseaux dans différentes langues.

Scannez ce QR code pour découvrir ce chœur d'oiseaux imaginé, tissé de souffles humains.



MÉMOIRE

Avec les Amis du Passé Le paupérisme à Mitry en 1740

Par Jacques Devignat

Ce mot est emprunté de l'anglais *Pauperism*, lui-même dérivé de *pauper* qui veut dire pauvre. C'est l'existence permanente d'un grand nombre de pauvres, d'un état de pauvreté d'une partie de la population dans une société.

Durant les derniers mois du siècle précédent, alors que toutes sortes de calamités naturelles ou autres s'abattaient sur notre Terre, un mot revient souvent sur les lèvres dans les médias, le mot solidarité. C'est alors que nous sont revenues en mémoire certaines situations rencontrées au cours de recherches sur le passé de Mitry-Mory.

Reportons-nous 286 ans en arrière. Nous voici donc en 1740. Le document qui va nous servir de base de travail est extrait des archives hospitalières trouvées au coffre de l'Hôtel-Dieu de Mitry à cette date, et conservé dans les archives municipales actuelles de la ville. Il s'agit d'un cahier de 17 cm sur 13, formé de 14 feuillets de papier faisant 28 pages. Il est couvert d'un ancien parchemin fripé et écrit d'une ancienne écriture à l'encre pâlie. Au verso de la deuxième page de couverture on peut lire « *Rolle pour la subsistance des pauvres pour l'année 1740* ».

Effectivement dans ce registre ont été dressées deux listes. La première, celle des pauvres qui, dans la paroisse de Mitry, ont besoin de subsistance pour survivre. Cette aide prendra la forme d'une distribution hebdomadaire gratuite de pain. Nous traiterons cette première partie sous le titre : *Recensement des pauvres à Mitry en 1740*.

Retrouvez l'APM sur mitry-mory-histoire.over-blog.com

SPORT

Comité directeur de l'USJM

L'USJM a fêté ses 70 ans

Le comité directeur de l'USJM, des membres de ses 14 sections sportives et des élus.es ont célébré ce 70^e anniversaire, samedi 11 avril, à la salle Jean Vilar.



Il y a eu un buffet mais surtout des sourires et de l'émotion, samedi 11 avril, à la salle Jean Vilar. Et pour cause : l'Union sportive de la jeunesse Mitryenne (USJM), c'est 70 ans d'engagement, de passion, et de transmission au service du sport pour tous. Autant dire que l'USJM est une institution de la ville. « C'est une fierté que nous avons d'être à vos côtés », a déclaré la maire, Charlotte Blandiot-Faride. Guy Daragon, ancien adjoint au maire en charge des sports, Abdelziz Moussa, actuel adjoint au maire en charge des sports, Anthony Gratacos, conseiller départemental, Marianne Margaté, sénatrice ont également salué le travail réalisé par les salariés.es et bénévoles de l'union sportive. Les 14 présidents de l'USJM ont quant à eux présenté leur section. « Cet événement concrétise l'investissement de tous depuis le début de cette grande aventure », a souligné, ému, Lucien Zède.

Vaisseau mère du sport mitryen

« L'USJM, c'est un confort », décrivent à l'unisson Sandrine Philippe, Christophe Hingant et Marcel Guillemain, présidents des clubs de judo, de lutte et de tennis. Créée en 1956 par l'ancien maire André Carrez, l'USJM regroupait à l'origine sport et culture : athlétisme et échecs. L'union s'est depuis centrée sur le sport. Soit à l'heure actuelle « 14 sections sportives

70 ans d'engagement, de passion, et de transmission au service du sport pour tous

pour 2 640 adhérents.es et 150 bénévoles, 24 salariés.es, 3 apprentis et 5 emplois civiques pour faire tourner cette boutique », énumère Lucien Zède. Son comité directeur centralise les demandes de subventions, les cotisations, la comptabilité, les contrats de travail, les suivis de législations... « Ça représente beaucoup de travail », sourit le président. Les 14 sections sportives de l'USJM sont ainsi déchargées d'une lourde part de travail administratif pour se concentrer sur le sportif avec l'encadrement des adhérents.es et l'organisation de compétitions.

Le sport pour tous

« Le but de l'USJM a toujours été d'accueillir les gens, notamment les enfants et les jeunes, le mieux possible », précise Lucien Zède. Ces dernières années, le sport-santé s'est développé à Mitry-Mory dans le cadre de l'USJM. Ses membres s'investissent également dans d'autres événements de la ville : cross des collèges, rallye Harduin-

Marchand... Depuis 2012, l'union sportive a encore fait profiter des Jeux Olympiques à plus de 170 jeunes Mitryens.nes : une vingtaine sont allés à Londres, une cinquantaine à Rio et 108 à Paris.

Si Lucien Zède, président du comité directeur depuis 2015 et vice-président depuis 1990, s'est vu remettre la médaille de la Ville, l'USJM dans son ensemble a, elle, reçu celle du Sénat des mains de Marianne Margaté.

Un bel hommage à celles et ceux qui œuvrent depuis 70 ans au service du sport pour tous à Mitry-Mory. Et un nouvel encouragement pour faire durer cette belle histoire.

Point de vue de l'élu



Abdelziz Moussa
Adjoint au maire en
charge des sports

Des femmes et des hommes engagés

« Le 6 avril 1956 naissait l'USJM. À l'occasion de ses 70 ans, cette union sportive peut être fière du chemin parcouru. Aujourd'hui, elle rassemble 14 sections et permet à chacun.e, des plus jeunes aux seniors, de pratiquer un sport en loisir comme en compétition. Portée par l'engagement généreux de ses bénévoles, elle fait vivre la ville au rythme de nombreux événements qui rassemblent et créent du lien. Présents aux côtés de la municipalité, ces femmes et ces hommes engagés sont une richesse précieuse pour notre territoire, et méritent d'être chaleureusement remerciés. »



SPORT

Swat OCR

Les spécialistes de la course d'obstacles étaient à Mitry-Mory

La 2^e édition du SWAT Park Challenge a eu lieu, samedi 28 et dimanche 29 mars, au parc du Nid.

« *Tout ce qui est traction est très dur, sinon c'est sympa à faire* », explique Farid, 51 ans, qui était en nage au terme de la course d'obstacles. Il s'est essayé à la discipline l'après-midi du dimanche 29 mars, sur un temps de loisirs proposé par l'association mitryenne SWAT OCR, dont le parc du Nid est le sanctuaire. Elle mêle course à pied, épreuves de traction, pneus et autres poids, et de suspension, façon parcours du combattant.

Dans la matinée et la veille, l'heure était à la compétition. « *C'est la 2^e manche des championnats de France OCR (Obstacle course racing). Environ 90 concurrents.es, hommes et femmes, les meilleurs de France, sont venus* », raconte Pascal Marchand, président de la SWAT OCR. Les épreuves étaient d'autant plus relevées.

« *Samedi, c'était sur 400 mètres avec 14 obstacles et éliminations. Ce matin, c'était sur 3,5 km avec 22 obstacles* », poursuit-il. Anouk Garnier, qui a été triple championne du monde dans sa catégorie d'âge, a remporté le 400 mètres chez les femmes. « *J'aime bien ce terrain. Les obstacles sont variés. C'est un sport ludique, il faut venir pour s'éclater* », précise la championne.

LE PLUS



Premier tournoi en double

Le premier tournoi de doubles de l'USJM Badminton a réuni 32 équipes, samedi 21 mars, au gymnase Jean Guimier.

Les joueurs.es venus de 11 villes différentes et du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis se sont affrontés dans la bonne humeur et la convivialité. Bravo aux bénévoles pour cette belle organisation et à tous les sportifs.ves pour leur participation.

PAROLE DE BÉNÉVOLE



Yann Rimbart,
président de
Calamity's Blue

« Ce sont les bénévoles qui font vivre les associations »

Quelle est votre histoire avec le club ?

Je suis entré dans le club en septembre 2011, en tant que professeur et animateur. En plus d'être ma passion, la danse est également mon métier. J'ai vite accroché avec la mentalité du bureau et des adhérents.es de l'époque. Après quelques années, la professeure qui assurait les cours débutants et novices a arrêté et j'ai repris l'ensemble des cours dispensés. J'ai eu la chance de devenir président il y a 3 ans. Gérer une association avec une équipe de bénévoles investis à mes côtés m'a toujours attiré. J'aime à penser que nous avons poursuivi l'œuvre de nos prédécesseurs pour améliorer encore et toujours notre club.

Comment se porte le club ?

Nous sommes une petite association, avec aujourd'hui une quarantaine d'adhérents.es. Nous organisons plusieurs événements par an. Ce qui me rend heureux et fier, c'est que grâce aux efforts des personnes qui m'entourent, notamment Lydia Merck et Jackie Ly, respectivement trésorière et secrétaire, nous avons réussi à redresser la barre financière du club qui avait été mis à mal avec la crise du covid. Ce que j'aime dans la line dance, c'est le partage qui anime les danseurs.es entre eux. Peu importe l'âge, le genre, les origines, nous nous retrouvons avec joie pour partager un simple plaisir. Ce qui m'attire également, c'est que nous ne sommes pas figés sur un seul style musical. Nous dansons sur des rythmes de salsa, de valse, de rock, de rumba... Les inscriptions se font en septembre, de 7 à 77 ans et nous sommes plus axés sur le côté loisir de la danse plutôt que le côté compétitif.

Que représente le bénévolat pour vous ?

Le bénévolat est une chose importante. Aujourd'hui, il est difficile de trouver des bénévoles pour nos associations. Mais ce sont les bénévoles qui font vivre les associations. Alors oui, c'est du temps en moins pour profiter de ses proches, c'est de l'énergie dépensée autrement que pour soi mais c'est pour la communauté. Le milieu associatif pour moi est vital. C'est ce qui nous permet de nous rapprocher les uns des autres, de faire des rencontres, de lier des amitiés, de partager un petit bout de notre vie avec les autres.

 Plus d'infos

Calamity's Blue : 06 87 77 42 43 / calamity.country@gmail.com

L'expression des listes représentées au conseil municipal

■ Liste Mitry-Mory en commun

1,6 million d'euros. C'est le montant de la ponction qui s'applique à notre commune sur l'exercice 2026, suite aux mesures inscrites dans la loi de finances 2026, passée en force par le gouvernement. Nous dénonçons, une fois de plus, ces mesures qui mettent à contribution les collectivités territoriales sous couvert de dette publique. Depuis 15 ans, les collectivités locales contribuent au redressement des comptes publics sans qu'aucune amélioration ne soit constatée.

Nous le répétons, les collectivités locales ne sont en aucun cas responsables de la dette de l'État et de la mauvaise santé des finances publiques. Au contraire, les collectivités assurent au quotidien la continuité des services publics et compensent les désengagements de l'État dans ses missions régaliennes. Elles sont indispensables pour protéger les habitants et préserver leur pouvoir d'achat.

Nous dénonçons ces mesures à l'encontre des collectivités. Les communes constituent le cœur battant de notre démocratie. Elles sont les premiers et derniers remparts pour les habitants face aux difficultés.

■ Liste Le Temps d'agir ! Mitry-Mory 2026

Nous remercions les Mitryen(ne)s qui ont voté pour notre liste « Le Temps d'Agir ! Mitry-Mory 2026 ». L'abstention de 48.62% a permis à la majorité actuelle de continuer à diriger la ville.

Suite à l'élection, le budget 2026 interroge. Malgré une gestion annoncée comme maîtrisée, certaines décisions semblent en décalage avec les efforts demandés aux Mitryens. L'indemnité du Maire passe de 3 699,47 € à 5 076,49 € bruts mensuels. La loi le permet mais ne l'impose pas. Ce choix, réservé au Maire, contraste avec les adjoints non revalorisés et l'opposition sans indemnité. Des délégations peu pertinentes, et surtout non prioritaires, sont indemnisées comme celle du « Droit aux vacances » mais rien sur la « valeur travail ».

Pourtant, la situation financière appelle à la vigilance : capacité de désendettement de 10,9 ans, épargne en baisse et dette en hausse. A noter encore, des investissements qui baissent fortement, de 10,6 M€ en 2025 à 4,8 M€ en 2026 et la création d'un second poste de cabinet.

Face à ces choix, nous avons refusé ce budget. Une ville solidaire ... mais pas pour tous !

PARLONS-EN

Lutte contre le *Vespa velutina*

Un ennemi pour les abeilles

Pour essayer de contenir l'essor de cette espèce invasive, la municipalité aide financièrement les Mitryens.nes à détruire les nids de *Vespa velutina* découverts sur leurs propriétés.

Face à la prolifération du frelon à pattes jaunes, la vigilance s'impose à Mitry-Mory comme ailleurs en France. Classée espèce invasive, cet insecte originaire d'Asie s'est rapidement installé sur le territoire, où il représente aujourd'hui un véritable enjeu environnemental.

Le *Vespa velutina* se distingue par sa taille légèrement inférieure à celle du frelon européen, son thorax noir et ses pattes jaunes. S'il peut représenter un danger pour l'homme en cas de piqûres multiples ou de proximité avec un nid, c'est surtout pour les abeilles et les différents insectes sauvages pollinisateurs qu'il constitue une menace majeure. Prédateur redoutable, il se poste à l'entrée des ruches pour capturer les butineuses, perturbant ainsi l'activité des colonies et fragilisant la pollinisation, essentielle à la biodiversité et à l'agriculture.

Pour lutter contre sa prolifération, plusieurs actions sont possibles. Le piégeage au printemps permet de capturer les reines fondatrices et de limiter la formation de nouveaux nids. L'association Les Amis des butineuses de Mitry-Mory s'investit activement dans cette lutte, en organisant des campagnes de piégeage. Des pièges simples, réalisés avec une bouteille d'eau et un appât comme du jus de pomme ou



un sirop sucré, sont posés à proximité des nids localisés et près des ruches. Les Mitryens.nes qui souhaitent participer à cette campagne sont invités à se rapprocher de l'association.

En 2025, 17 piégeurs ont participé à ces actions, permettant la capture de 192 frelons à pattes jaunes. Malgré un nombre de captures en baisse, ces opérations ont contribué à limiter la formation de nids. Le piège Beevital s'est d'ailleurs révélé particulièrement efficace, même si d'autres insectes, comme des frelons européens ou des moustiques tigres, ont également été piégés.

Aussi, pour tenter de contenir l'essor de cette espèce invasive, la municipalité aide financièrement les particuliers à

détruire les nids de *Vespa velutina* découverts sur leurs propriétés. Cette aide, d'un montant maximum de 110€, sera versée aux propriétaires concernés, après réception du dossier complet de demande de subvention, téléchargeable sur mitry-mory.fr. Il est impératif de faire intervenir une société agréée par le Fredon d'Île-de-France pour que votre dossier soit accepté.

À travers ces actions, la Ville entend mobiliser les habitants.es pour contenir l'expansion du frelon à pattes jaunes et protéger la biodiversité.

Plus d'infos

Les Amis des butineuses de Mitry-Mory :
contact.rucher.mitry@free.fr

MITRY-MORY EN PARTAGE

Centre municipal de santé, pensez à prendre rendez-vous sans tarder !

Face à la désertification médicale, le Centre municipal de santé (CMS), et son antenne au Bourg, apportent une réponse aux besoins de santé de proximité.

Prenez rendez-vous :

- Sur Doctolib.fr, uniquement avec une sage-femme
- Par téléphone au 01 71 58 71 57, dès 8h30, du lundi au samedi
- La prise des créneaux sans rendez-vous se fait uniquement par téléphone, dès 8h30, pour une plage horaire dans la journée
- En cas d'empêchement, prévenez au plus vite le CMS afin que votre rendez-vous puisse être attribué à un autre patient



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

31 mars 2024 - Salle Jacques Prévert



CONSEIL MUNICIPAL

Conseils municipaux des 31 mars et 17 avril

Budget 2026 : malgré les contraintes imposées par l'État, la Ville tient le cap

Chaque année, les communes sont un peu plus pressurisées par l'État qui fait peser sur elles sa mauvaise gestion des deniers publics. Dans ces conditions, l'élaboration du budget communal relève de plus en plus de l'exercice d'équilibriste. Pour autant, la Ville tient le cap et entend bien continuer d'être un rempart contre les difficultés supportées par les Mitryens.nes en maintenant un haut niveau de service public et de protection des habitants.es.

Ce premier budget de la mandature se veut combatif, ambitieux et en accord avec les engagements pris par la municipalité. Il constitue à la fois un budget de transition, entre la précédente mandature et la nouvelle, tout en portant déjà les marqueurs structurants du projet municipal. À travers ce budget, la municipalité affirme une ligne claire : tenir le cap, protéger, agir et préparer l'avenir.

Un durcissement des relations financières entre l'État et les collectivités territoriales

La loi de finances 2026 confirme une trajectoire de redressement des comptes publics reposant en partie sur une baisse drastique et durable des ressources locales, estimée à près de cinq milliards d'euros. L'impact de ces ponctions sera immédiat sur les territoires, en pesant directement sur la capacité d'action des collectivités et donc sur la vie quotidienne des Français.es.

Or, pour rappel, les collectivités locales ne sont en aucun responsable de la dégradation des finances publiques. Contrairement à l'État, elles sont dans l'obligation de voter un budget en équilibre. En outre, elles ne sont pas autorisées à emprunter pour financer leurs dépenses de fonctionnement et le recours à l'emprunt n'est possible que pour les dépenses d'équipement, c'est-à-dire l'investissement.

D'ailleurs, cet acharnement sur les finances des communes, notamment, n'est pas sans risque pour l'économie des territoires, largement portée par l'action des collectivités qui assurent 70% de l'investissement public. Pour Mitry-Mory, l'effet cumulé des mesures de la loi de finance 2026 représente une contraction d'environ 1,6 million d'euros de ses recettes de fonctionnement, soit près de 3 % du budget de fonctionnement. Cette

FOCUS DCRTP et allocations compensatrices

La baisse des recettes de fonctionnement de la commune est principalement due à la baisse de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP). Cette dernière est une dotation budgétaire, à la charge de l'État, censée compenser les pertes de recettes liées à la réforme de la taxe professionnelle (TP) instituée en 2010. La perte pour Mitry-Mory est estimée à 517 000€ en 2026.

À cela s'ajoute la baisse de plus de 19% de la compensation liée à la réduction des valeurs locatives des locaux industriels conduisant à une diminution du produit communal de 761 000€ en 2026.

diminution se traduit mécaniquement par une dégradation significative de l'épargne brute, estimée à -36 %. Une telle évolution affecte directement la capacité d'autofinancement de la collectivité, qui constitue le socle du financement de l'investissement local et de la soutenabilité de la trajectoire financière.

Maintenir un haut niveau de service public à pression fiscale constante

Dans ce contexte financier contraint, la municipalité fait le choix de la résistance communale en poursuivant ses ambitions pour des politiques publiques fortes qui accompagnent et protègent les habitants de Mitry-Mory. Une stratégie légitimée par les élections municipales du 15 mars, puisqu'avec près de 62% des suffrages, les Mitryens ont renouvelé leur confiance à la majorité municipale et à la stratégie de celle-ci.

Pour rappel, sur la période 2020-2024, notre commune a assuré à ses administrés.es un niveau de service rendu de 1 839€ par habitant, soit un niveau supérieur de près de 35% à la moyenne des communes de même strate.

Il est à noter que ces politiques volontaristes sont menées à pression fiscale constante puisque les taux communaux de la fiscalité des ménages n'ont pas augmenté depuis 2007 et n'augmenteront pas non plus en 2026.

Les orientations budgétaires pour 2026 s'inscrivent dans une ligne constante : préserver un cadre de vie sûr et apaisé, accompagner un développement urbain sobre et plus vert, renforcer la justice sociale et l'égalité réelle, et placer l'éducation et la jeunesse au cœur de l'action publique.

Concrètement, il s'agira de renforcer le vivre-ensemble dans tous les quartiers, de poursuivre la végétalisation des espaces publics, d'apaiser les circulations, d'améliorer durablement la propreté urbaine et la qualité du cadre de vie, et d'offrir une protection accrue aux habitants face aux vulnérabilités sociales, économiques et environnementales.

L'engagement de la collectivité en faveur de la transition écologique et énergétique est pleinement réaffirmé et se déclinera à travers une programmation ambitieuse d'entretien durable, de valorisation du patrimoine communal et de sobriété énergétique.

Une politique d'équipement ambitieuse

Pour 2026 le volume estimé des dépenses d'équipement s'établit à 4 755 000€. Ce montant est à répartir entre les restes à réaliser pour 2025 à hauteur de 1 119 000€ et les opérations nouvelles correspondant à un investissement de 3 636 000€, parmi lesquelles :

- L'amélioration des tapis routiers, trottoirs et liaisons douces (1 150 000€)
- La modernisation de l'éclairage public par le déploiement de la technologie LED (984 000€)
- La création de la Maison de la biodiversité et de l'abeille (445 000€)
- La poursuite du programme d'excellence énergétique des bâtiments (222 000€)
- Les travaux de maintenance et d'amélioration du patrimoine bâti (270 000€)
- La requalification des aires de jeux (200 000€)
- Le renouvellement et le renforcement des moyens internes (170 000€)
- Les travaux réalisés en régie municipale (100 000€)
- Une mission de conseil sur les questions d'urbanisme (60 000€)
- Une étude de faisabilité pour le déploiement d'un dispositif de vidéosurveillance (20 000€)

Dans un contexte national incertain et de marges financières sous tension, la majorité réaffirme avec conviction que c'est en investissant avec discernement dans la proximité, dans les services publics, dans les quartiers et pour les habitants.es qu'il est possible de bâtir une ville plus forte, plus juste et plus durable. Elle s'engage à le faire en orientant l'argent public là où il est le plus utile, avec rigueur, transparence et efficacité.

EN CHIFFRES

62 310 748€

Le budget primitif pour l'année 2026

46 124 681€

Le montant de la section de fonctionnement

16 186 067€

Le montant de la section d'investissement

19

Le nombre d'années sans augmentation des taux communaux de la fiscalité locale

1 600 000€

Impact de la loi de finance 2026 sur le budget de la commune

Point de vue de l'élu



Franck Sureau,
1^{er} adjoint au maire
en charge des
finances et des
travaux

Hold-up sur les finances de la commune !

« Au prétexte du déficit de l'État, le gouvernement va ponctionner 1,6 million d'euros de plus sur notre budget par rapport à l'année dernière. Au niveau national, c'est 5 milliards de pertes pour les collectivités locales ! Cette politique d'austérité est la conséquence directe du budget imposé, sans vote du parlement, par le gouvernement et ses alliés, en ayant eu recours à l'article 49.3.

Pourtant, dans le même temps, un document du ministère des finances rendu public le 18 février 2026, mais aussi la Commission des finances du Sénat, révèlent que plus de 13 000 millionnaires dans notre pays n'ont payé aucun impôt sur le revenu, en 2024. Zéro. Et le scandale des 211 milliards d'aides annuelles versées aux grandes entreprises sans aucune contrepartie continue au nom de la compétitivité.

Contrairement au gouvernement, les choix budgétaires de la municipalité pour notre ville constituent un acte de résistance à l'austérité imposée par le gouvernement.

Il nous permet de traduire concrètement les moyens mis en œuvre au travers des services publics municipaux pour répondre aux besoins indispensables de la population dans le respect de nos engagements.

À l'heure où le coût de la vie est devenu une question prioritaire pour toutes et tous, c'est un choix assumé de l'équipe municipale qui poursuivra dans le même temps, sans relâche, sa mobilisation pour la défense de nos finances communales. »

ET AUSSI

Désignation des **représentants du conseil municipal** au sein des différents syndicats, commissions et organismes

EN DIRECT

Loi de finances 2026

Faire les poches des collectivités : ça suffit !

Charlotte Blandiot-Faride, maire de Mitry-Mory, dénonce les mesures de la loi de finances 2026 qui attaquent directement les finances des collectivités territoriales et menacent leurs capacités d'agir tant en fonctionnement qu'en investissement.



Dans un courrier en date du 31 mars, adressé au ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, la maire épingle notamment la DCRTP (dotation de compensation de réforme de la taxe professionnelle), instaurée en 2010 comme un outil de compensation en faveur des collectivités, qui est devenue une variable d'ajustement qui tend à disparaître dans les prochaines années. Une décision parmi d'autres qui vient amputer toujours plus l'autonomie des collectivités et leurs capacités d'initiatives.

Pour Mitry-Mory, ce ne sont pas moins de 1,6M€, toutes mesures confondues, qui seront soustraits sur le seul exercice 2026.

Depuis plus de 15 ans, les collectivités locales contribuent au redressement des comptes

publics que ce soit par des prélèvements forcés ou des privations de recettes sans que ces efforts ne se traduisent par une amélioration de la situation des finances publiques.

La maire dénonce ces mesures de ponctions des collectivités, sous prétexte de participation au redressement des finances publiques, qui font peser sur elles un effort disproportionné alors qu'elles ne sont pas responsables de la dette de l'État, qu'elles assurent au quotidien la continuité des services publics et qu'elles compensent les nombreux désengagements de l'État dans ses missions régaliennes en matière de santé, d'éducation ou encore de sécurité.

Charlotte Blandiot-Faride rappelle la nécessité de rétablir un dialogue fondé sur

la confiance avec les collectivités locales et de les considérer comme des partenaires à part entière de l'action publique.

Elle demande au ministre de reconsidérer les mesures applicables aux collectivités territoriales dans les prochaines lois de finances, sous peine de voir naître des communes dans l'incapacité d'agir en raison de situations financières particulièrement dégradées.

Premier et dernier rempart, les communes sont réactives mais surtout indispensables pour protéger les habitants et préserver leur pouvoir d'achat par des mesures concrètes et immédiates.

Faire peser le poids de la dette sur les collectivités locales, c'est le faire peser sur l'ensemble de la population.

BON À SAVOIR La réalité des budgets communaux

Les communes votent leur budget en équilibre. Elles ne peuvent emprunter que pour la réalisation d'investissement. Elles ne peuvent pas accumuler de la dette et/ou être en déficit. En outre, les communes sont à l'origine de 70% de l'investissement public et contribuent donc grandement au fonctionnement de l'économie.

Le 1^{er} mai

Une journée de luttes et d'espoir

Le 1^{er} mai, Journée internationale des travailleuses, est bien plus qu'un simple jour férié : il célèbre les conquêtes sociales arrachées par les luttes collectives et incarne un moment fort de mémoire, de solidarité et d'engagement.

Héritée des combats pour la réduction du temps de travail et l'amélioration des conditions de vie, cette date demeure

profondément ancrée dans notre histoire sociale et politique.

À Mitry-Mory, cette journée revêt une résonance particulière. Ville attachée aux valeurs de justice sociale, d'égalité et de progrès, elle fait vivre l'esprit du 1^{er} mai en rappelant l'importance des droits acquis, fruits de mobilisations collectives, tout en réaffirmant la

nécessité de poursuivre les combats d'aujourd'hui.

Dans un contexte où les inégalités persistent et où les équilibres restent fragiles, le 1^{er} mai demeure un symbole fort d'unité et d'engagement. Il invite chacun.e à se souvenir du chemin parcouru, mais aussi à regarder l'avenir avec détermination et exigence.

EN DIRECT

Enseignement

Non à la fermeture de classes !

La carte scolaire pour la rentrée 2026/2027 prévoit la fermeture de deux classes à Mitry-Mory. Une à l'école élémentaire Guy Môquet et l'autre à l'école Noël Fraboulet. Les parents se mobilisent contre ces fermetures annoncées.



Florence Audonnet, adjointe au maire en charge de l'enseignement, se sont rendus, mardi 31 mars, devant la direction départementale de l'éducation nationale, à Melun.

Ils dénoncent une décision qui va à l'encontre de l'intérêt des enfants, de l'école inclusive et de l'égalité des chances

La maire Charlotte Blandiot-Faride a également écrit à l'inspection académique de Créteil. « Chaque fermeture entraîne mécaniquement une augmentation des effectifs, qui a pour conséquence la dégradation des conditions d'enseignement et d'apprentissage en réduisant le temps d'attention individualisé que les enseignants.es peuvent accorder à chaque élève. Or, cet accompagnement est essentiel à la réussite et à l'épanouissement des élèves », déplore-t-elle avant d'ajouter : « La fermeture d'une classe à l'école Guy Môquet viendrait fragiliser l'équilibre favorisant l'inclusion. Alors que l'éducation nationale ne cesse de prôner ses ambitions en matière d'inclusion scolaire, c'est un signal contradictoire qui est envoyé par cette décision, quand il est décidé d'amoinrir les moyens là où l'inclusion est pleinement mise en œuvre ».

La maire souhaite le réexamen de la situation de l'école Guy Môquet et l'abandon de la fermeture de classes prévue à la rentrée prochaine afin de garantir des conditions d'enseignements dignes et adaptées à l'ensemble des élèves.

Il faut qu'on soit tous solidaires car ça impact tout le monde. Il faut mettre l'État face à ses responsabilités.

Nadia Azzou, présidente de l'association *Tout pour l'inclusion*

« Nos enfants ne sont pas des chiffres, chacun.e d'entre eux mérite que l'on se batte pour lui », ce sont les mots des parents mobilisés, mardi 14 avril, à l'école élémentaire Guy Môquet suite à l'annonce d'une fermeture de classe à la rentrée 2026/2027. En plus de se réunir pour exprimer leur désaccord, ils ont lancé une pétition sur internet qui a rassemblé plus de 300 signatures à ce jour.

« La fermeture d'une classe à l'école Guy Môquet prévue pour 2026 n'est pas une

L'école est censée fournir l'égalité des chances et là ce n'est pas le cas. Tout le monde doit se sentir concerné.

Sabrina, parent d'élève

simple décision administrative. C'est une mesure qui va impacter directement tous les élèves, et particulièrement les plus vulnérables. Notre école accueille des dispositifs essentiels comme l'Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) et une section de l'IME L'Oasis, ainsi que de nombreux élèves à besoins éducatifs particuliers. Supprimer une classe, c'est : des classes surchargées, un suivi individualisé fortement réduit, des inclusions plus difficiles, voire compromises, et une surcharge pour les enseignants.es et les AESH. Cela remet en cause concrètement le droit à une école inclusive, pourtant garanti par la loi », expliquent les parents.

Ils dénoncent une décision qui va à l'encontre de l'intérêt des enfants, de l'école inclusive et de l'égalité des chances et demandent le maintien de la classe menacée, la transparence sur les effectifs et les critères de décision, la garantie des conditions d'inclusion et le respect du droit à une éducation adaptée pour chaque enfant.

Pour appuyer cette pétition, une délégation d'enseignants.es et de personnels communaux, des parents d'élèves et

On est à bout. On adore les enfants mais on ne nous donne pas les moyens de travailler dans de bonnes conditions.

AESH

AUTOUR DE MITRY-MORY

Sénat

« Le pouvoir d'achat des Français.es n'est pas une variable d'ajustement »

Face à la flambée des prix du carburant, les élus.es du groupe communiste (CRCE-K) au sénat, dont Marianne Margaté fait partie, ont déposé une proposition de loi visant à bloquer temporairement les prix.

Cette proposition de loi vise à protéger le pouvoir d'achat des ménages. En effet, en quelques semaines, la hausse des prix du carburant a été brutale. « *En trois semaines, le gazole a pris 50 centimes. La guerre au Moyen-Orient a fait flamber le prix du baril de pétrole, et chaque centime de hausse du brut se retrouve à la pompe en quelques jours* », alerte Marianne Margaté. Si cette situation s'inscrit dans une logique mondiale, elle dénonce toutefois l'inaction nationale : « *Ce qui est français, c'est le choix de ne rien faire* ».

La sénatrice critique les réponses apportées jusqu'ici par le gouvernement, jugées insuffisantes face à l'urgence. « *Le ministre Lescure a demandé aux Français.es de télécharger une application pour comparer les prix entre deux stations. Économie possible : 7€ par plein. Le gazole a augmenté de 25€ par plein depuis début mars* », souligne-t-elle. Dans le même temps, elle met en cause les profits des grands groupes pétroliers : « *TotalEnergies a dégagé 11 milliards de bénéfices en 2025 et augmenté ses dividendes de 5,6%* », dénonçant des mesures commerciales qui, selon elle, ne profitent pas réellement aux consommateurs.

« *Des outils législatifs existent déjà. L'article L.410-2 du code de commerce permet à*



l'État de plafonner les prix quand une crise internationale fait exploser les tarifs de l'énergie. On peut aussi forcer les pétroliers à ouvrir leurs comptes pour vérifier qu'ils ne gonflent pas leurs marges au passage. Et on peut baisser la TVA sur les carburants de 20% à 5,5%, comme on le fait déjà pour le pain ou les pâtes. Rien de tout ça n'a été activé », regrette-t-elle.

La proposition de loi portée par Marianne Margaté et les élus.e du groupe CRCE-K prévoit ainsi plusieurs mesures fortes : le blocage des prix du gaz et des carburants

pendant six mois au niveau d'avant-crise, le plafonnement des marges des raffineurs et des distributeurs, ainsi qu'une obligation de transparence avec la transmission mensuelle des données comptables à l'État. Des sanctions pouvant atteindre 10% du chiffre d'affaires mondial sont également envisagées en cas de fraude.

« *Le pouvoir d'achat des Français.es n'est pas une variable d'ajustement* », s'indigne la sénatrice, appelant à une intervention rapide de l'État.

Groupe ADP

Lancement d'une plateforme solidaire

Le Groupe Aéroport de Paris (ADP) a récemment lancé une plateforme digitale de réemploi solidaire intitulée Comptoir des dons. Cette initiative permet de redistribuer gratuitement du matériel réformé comme du mobilier ou des équipements informatiques aux organismes d'intérêt général situés sur les territoires proches des plateformes aéroportuaires.

À travers ce dispositif, le Groupe ADP souhaite soutenir le tissu associatif local, favoriser l'économie circulaire et renforcer les synergies auprès des acteurs engagés des territoires. Le Comptoir des dons est dédié aux associations, aux établissements scolaires, aux structures médico-sociales et aux organismes à but non lucratif.

Grâce à la plateforme digitale, les structures éligibles peuvent réserver en ligne les ressources disponibles, puis venir les retirer sur place, dans un local logistique dédié.

 Pour s'inscrire et découvrir la plateforme, rendez-vous sur comptoir-des-dons.mytroc.pro

AUTOUR DE MITRY-MORY

Intercommunalité

Charlotte Blandiot-Faride élue première vice-présidente

Le conseil communautaire d'installation de Roissy Pays de France agglomération s'est tenu mardi 7 avril. À cette occasion, Charlotte Blandiot-Faride, maire de Mitry-Mory, a été élue première vice-présidente.

Le mardi 7 avril 2026, le centre culturel de l'Orangerie, à Roissy-en-France, a accueilli le conseil communautaire d'installation de Roissy Pays de France agglomération. Réunissant les élus.es des 42 communes membres, cette séance a marqué le lancement d'un nouveau mandat et l'installation officielle des conseillers communautaires.

Conformément à l'usage, la séance a été ouverte par le doyen d'âge, André Specq, qui a procédé à l'appel des élus.es. À l'issue de cette installation, Pascal Doll a été élu président de l'agglomération. Il sera accompagné de 15 vice-présidents.es et de 8 conseillers délégués pour piloter les politiques publiques du territoire.

Parmi eux, l'élection de Charlotte Blandiot-Faride maire de Mitry-Mory, comme première vice-présidente. En charge de la petite enfance et des violences intrafamiliales, elle se voit confier des compétences centrales, directement liées au quotidien des habitants.es et aux enjeux de solidarité. Cette nomination s'inscrit dans la volonté du président de renforcer la place des femmes dans l'exécutif et de porter une attention accrue aux questions d'égalité et de protection.

« C'est un nouveau mandat que j'endosse avec fierté et détermination. Je salue le renforcement de la présence féminine dans le bureau, même si nous ne sommes pas encore arrivés à parité, mais aussi le respect des identités et des sensibilités politiques de nos 42 communes. Je voudrais également relever les paroles qui ont été les vôtres sur une gouvernance plus partagée et plus transversale sur la question des finances, de l'aménagement, du respect du cadre de vie et puis votre envie de nous confier aussi des responsabilités en investissant les champs de la santé, des droits des femmes et des violences intrafamiliales. Je crois que notre



territoire peut devenir demain un territoire exemplaire en la matière », s'est exprimée Charlotte Blandiot-Faride devant l'instance.

Les élus mitryens Laure Greuzat, Franck Sureau, Benoit Penez et Laurent Prugneau ont été installés comme conseillers communautaires.

Au-delà de cette nouvelle gouvernance, le rôle d'une communauté d'agglomération est important dans l'organisation territoriale. Elle permet aux communes de mutualiser leurs moyens pour mener des politiques publiques à une échelle plus large et plus cohérente. Concrètement, elle intervient dans des domaines tels que l'assainissement, le développement économique, en soutenant l'implantation d'entreprises et l'emploi, mais aussi dans l'aménagement du territoire, en planifiant l'urbanisme et les grands projets.

Elle est également compétente en matière d'habitat, en favorisant la construction de logements et l'équilibre social, ainsi que dans le domaine des mobilités, en organisant les transports et en facilitant les déplacements. À cela s'ajoutent la gestion des déchets, la transition écologique, la protection de l'environnement ou encore la gestion d'équipements structurants comme les zones d'activités, les médiathèques ou certains équipements sportifs comme les piscines.

L'agglomération joue ainsi un rôle de coordination entre les communes, permettant de répondre aux besoins des habitants.es tout en assurant une meilleure cohérence des politiques publiques. Elle est un levier majeur pour porter des projets qui dépassent l'échelle communale et nécessitent une action collective.

Avec cette nouvelle équipe, Roissy Pays de France agglomération affiche son ambition de renforcer encore son action au service du territoire. L'élection de Charlotte Blandiot-Faride à la première vice-présidence illustre cette volonté de placer les enjeux humains, sociaux et d'égalité au cœur du projet intercommunal.

MOT À MOT Agglomération ?

La communauté d'agglomération regroupe plusieurs communes sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave. La communauté d'agglomération doit former, lors de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants.es, autour d'une ou plusieurs communes centres de 15 000 habitants.es. Elle a des compétences obligatoires qui lui sont d'office transférées par les communes. Elle peut aussi avoir des compétences optionnelles. Roissy Pays de France agglomération est composée de 42 communes, dont Mitry-Mory.



CULTURE

À votre service

Faire vivre la culture

Mitry-Mory ayant placé l'année 2026 sous le signe des services publics locaux, chaque mois, *L'évolution* vous présente les services qui font vivre la commune et accompagnent les habitants.es au quotidien.

À Mitry-Mory, la culture occupe une place essentielle dans la vie locale, à tout âge. À travers une offre riche et accessible, la Ville met à disposition des Mitryens.nes de nombreuses structures publiques qui participent à l'épanouissement de toutes les générations.

Les spectacles

L'Atalante est une salle de spectacle moderne et spacieuse, un lieu de divertissement et de découverte qui propose une programmation variée mêlant spectacles, théâtre, concert, conférence... Situé à Mitry-le-Neuf, cet espace permet à chacun.e de découvrir des pratiques artistiques.

Le Conservatoire

Le Conservatoire contribue à la formation artistique en offrant un enseignement structuré autour de la musique, la danse et le théâtre. Son objectif est de permettre à chacun.e de trouver l'expression artistique qui lui convient afin qu'il se réalise, à titre personnel. Pour favoriser cette découverte, l'établissement dispose d'une équipe pédagogique, composées de 25 enseignants.es, qui propose des cours dans plus de 30 disciplines.

Club Âge d'Or

Le Club Âge d'Or s'inscrit dans cette politique culturelle en direction des

seniors. À travers des activités récréatives et sportives, des sorties et des voyages culturels, des temps de rencontre et des repas, il favorise le lien social, la participation et l'accès à la culture pour les aînés.es.

L'Atelier – Espace arts plastiques

Situé au cœur du quartier du Bourg, l'Atelier – Espace arts plastiques est un lieu dédié à la création artistique. Accessible à tous, il offre des cours et des ateliers permettant d'explorer différentes techniques. Les ateliers hebdomadaires, mensuels ou durant les vacances scolaires sont encadrés par une équipe d'artistes-plasticiens, diplômés des écoles d'art. Ces enseignants.es ont pour objectifs d'accompagner les élèves vers une autonomie de la pratique et d'élargir leur culture artistique personnelle. Des expositions et des sensibilisations aux arts visuels y sont régulièrement organisées, valorisant aussi bien les artistes que les productions des élèves. Il est un partenaire privilégié, notamment pour les écoles, dans la mise en œuvre d'actions artistiques et culturelles.

Médiathèque Georges Brassens

Ouverte à tous, elle met à disposition des Mitryens.nes près de 40 000 documents, dont 30 000 livres, 6 ordinateurs et une imprimante. Elle propose tout au long de

l'année des animations variées : rencontres, ateliers, lectures ou encore événements culturels. Elle propose également un espace ludothèque pour que chacun.e puisse jouer, s'amuser et s'épanouir ensemble. La médiathèque a mis en place le dispositif Domilivres afin de permettre aux personnes dans l'incapacité de se déplacer de faire porter des livres, CD, revues, DVD... à domicile. La médiathèque propose également une offre adaptée aux différents handicaps.

Cinéma Le Concorde

Ouvert 7j/7, le cinéma municipal Le Concorde vous propose des tarifs abordables et une programmation qui touche toutes les tranches d'âges. Des séances adaptées et spécifiques sont également proposées comme des ciné-rencontre, des ciné-p'tit déj'... Le Concorde est affilié à l'Association des cinémas de recherche d'Île-de-France (ACRIF) et adhère à l'Association française des cinémas d'art et d'essai (AFCAE) avec lesquelles il participe à soutenir et à défendre des œuvres art et essai, auprès des adultes comme du jeune public.

FESTIVITÉS

Fête des voisins

La convivialité dans nos rues

La Ville vous accompagne dans l'organisation de votre fête des voisins.

À Mitry-Mory, la Fête des voisins s'inscrit pleinement dans la volonté municipale de faire vivre la convivialité et de renforcer les liens entre les habitants.es. Ce rendez-vous annuel très attendu, se tiendra cette année le vendredi 29 mai, offrant à chacun.e l'occasion de partager un moment simple et chaleureux au plus près de chez soi.

Le principe est à la fois accessible et fédérateur : ce sont les habitants.es eux-mêmes qui organisent leur fête, au pied de leur immeuble, dans leur rue, leur quartier ou leur résidence. Autour d'un apéritif, d'un repas partagé ou d'un buffet improvisé, voisins et voisines sont invités à se rencontrer, échanger et apprendre à mieux se connaître. Chacun.e peut contribuer selon ses envies, en apportant un plat, une boisson ou simplement sa bonne humeur.

À Mitry-Mory, cette initiative s'inscrit dans une dynamique plus large de vivre-ensemble portée par la municipalité. En encourageant les Mitryens.nes à se mobiliser, la Ville favorise l'émergence de moments de solidarité, de partage et de proximité. Ces instants conviviaux permettent de créer du lien entre générations, cultures et parcours de vie différents.

Au-delà de la fête, l'objectif est aussi de renforcer les relations de voisinage sur le long terme. Mieux se connaître, c'est aussi faciliter l'entraide au quotidien, rompre l'isolement et contribuer à un cadre de



vie plus agréable pour tous. La fête des voisins devient ainsi un véritable levier pour tisser des liens durables et faire vivre les quartiers.

Pour accompagner les Mitryens.nes dans l'organisation de leur événement, la Ville met à disposition du matériel comme des tables et des chaises. De plus, elle prend en charge les démarches administratives en établissant les arrêtés municipaux nécessaires concernant la circulation, le stationnement et la sonorisation. Les

personnes souhaitant organiser une fête sont invitées à remplir le formulaire en ligne disponible sur le site internet mitry-mory.fr.


Ouverte à toutes et à tous, la Fête des voisins est une belle occasion de partager un moment simple et de faire de son quartier un lieu toujours plus vivant et accueillant.

 **Formulaire de demande de matériel disponible sur mitry-mory.fr**

FOCUS

Chiner au vide-greniers

Le traditionnel vide-greniers de printemps s'installera dans les rues de Mitry-le-Neuf, dimanche 17 mai de 8h à 18h. Toute la journée, les Mitryens.nes pourront flâner entre les stands à la recherche d'objets insolites et de trésors cachés. Un rendez-vous convivial pour donner une seconde vie à de nombreux objets. Et pour prolonger le plaisir de chiner, notez que les inscriptions au vide-greniers des Acacias, qui aura lieu le dimanche 28 juin, ouvriront dès le lundi 11 mai. Il sera possible de télécharger le bulletin d'inscription et le règlement sur mitry-mory.fr.

 **Voir agenda p.4**

COMMERCES

Nouveau commerce

Elle s'est installée

L'ESCAPADE BEAUTÉ BY AURÉLIE

Après 13 ans comme commerçante, Aurélie Gennerat a choisi de donner un nouveau souffle à sa passion en lançant son Hair Truck en octobre dernier. Ancienne gérante d'un salon près de la gare de Mitry-Villeparisis, elle a simplement troqué les murs pour la mobilité, afin de ne plus rester au même endroit et d'aller à la rencontre de sa clientèle. Avec L'Escapade beauté by Aurélie, elle propose toutes les prestations d'un salon classique dans un camion entièrement équipé : coupe, coiffage, technique, pour femmes, hommes et enfants. Elle sillonne plusieurs communes aux alentours et est présente tous les samedis, de 9h à 18h30, sur la place de la République, au Bourg, à Mitry-Mory. Aurélie accueille ses clients sur rendez-vous, à prendre par téléphone.

 **Plus d'infos**

Place de la République – Le samedi, de 9h à 18h30 – T 07 62 93 70 87 – Instagram [lescapadebeautebyaurelie](https://www.instagram.com/lescapadebeautebyaurelie)



ÉVÉNEMENT

Animation des quartiers

Des soirées festives à partager

Le service jeunesse et animation des quartiers invite les Mitryens.nes à célébrer l'arrivée du beau temps autour de la Soirée des 5 continents et du Barbecue des beaux jours.

À l'approche de la saison estivale, la Ville propose aux habitants.es deux temps forts placés sous le signe du partage et de la convivialité avec la Soirée des 5 continents, samedi 16 mai, à partir de 19h à la maison de quartier de la Briqueterie et le Barbecue des beaux jours, organisé samedi 30 mai à partir de 19h, au préau de l'école Irène et Frédéric Joliot-Curie.

Pensés comme de véritables moments de rencontre, ces événements invitent les Mitryens.nes à se retrouver autour de plats du monde et d'une auberge espagnole dans une ambiance chaleureuse et détendue. L'auberge espagnole permettra à chacun.e d'apporter un plat à partager afin de favoriser les échanges, la découverte culinaire et la mise en valeur des spécialités venues des quatre coins du monde.

Lors de la Soirée des 5 continents, la Ville proposera également des spectacles de danses afin de faire découvrir au plus grand nombre des cultures et des musiques venues de tous les horizons.

Lors du Barbecue des beaux jours, il y aura des grillades pour compléter ce repas collectif et offrir à tous une soirée gourmande, dans un cadre agréable et



familial. Au fil de la soirée, la musique prendra toute sa place grâce à l'animation d'un DJ qui accompagnera les participants.es dans une ambiance festive. Des jeux autour de la musique, comme un blind test, viendront ponctuer la soirée et inviter petits.es et grands.es à participer, rire et se challenger dans la bonne humeur.

À travers ces initiatives, la Ville souhaite marquer l'arrivée des beaux jours en proposant deux rendez-vous simples et ouverts à toutes et tous, favorisant les rencontres entre habitants.es, renforçant le lien social et encourageant le vivre-

ensemble. Que l'on vienne en famille, entre amis.es ou entre voisins.es, chacun.e pourra trouver sa place, échanger, partager et profiter d'un moment convivial, à l'image de l'esprit communal.

Pour participer à ces événements, l'inscription est obligatoire en envoyant un mail: mq.briqueterie@mitry-mory.net.

 **Plus d'infos**

Service jeunesse et animation des quartiers :
01 64 27 86 85 / 81 rue Paul Vaillant-Couturier

 **Voir agenda p.11**

Bulletin d'inscription 2026

Concours des jardins, balcons fleuris et des potagers



Nom(s) et prénom(s) :

Adresse :

Tél. :

Souhaite(nt) participer au concours en catégorie (1 seul choix possible) :

- Logement avec jardin et/ou balcon visibles de la rue
- Jardin potager visible de la rue (pour les jardins familiaux, indiquez le n° de parcelle

À découper et à retourner **avant le 22 mai 2026** à :

Hôtel de Ville – Service environnement – 11/13 rue Paul Vaillant-Couturier – 77290 Mitry-Mory



CONVIVIALITÉ

Nouveaux habitants.es

La Ville vous souhaite la bienvenue

La matinée d'accueil des nouveaux habitants.es, organisée par la municipalité, aura lieu samedi 30 mai.



Fidèle aux valeurs de solidarité, de fraternité et de proximité qui animent l'action municipale, la Ville accorde une attention particulière à l'accueil de ses nouveaux habitants.es. Parce qu'intégrer une nouvelle commune, c'est aussi apprendre à en connaître les services, les lieux de vie, les projets et les acteurs, la municipalité organise chaque année une matinée d'accueil conviviale à destination des Mitryens.nes récemment installés sur le territoire.

Ce rendez-vous se tiendra cette année samedi 30 mai, à 9h30, à l'Hôtel de Ville. Pensée comme un temps de rencontre et

de découverte, cette matinée permettra aux nouveaux arrivants de faire connaissance avec leur ville dans une ambiance chaleureuse et détendue. Dès leur arrivée, ils seront accueillis autour d'un petit-déjeuner de bienvenue, un premier moment d'échange privilégié avec les élus.es.

Afin de permettre au plus grand nombre de participer à ce temps fort, un bus sera mis à disposition depuis les différentes maisons de quartier pour rejoindre facilement le point de rendez-vous.

Lors de cet accueil, chaque nouveau Mitryen.ne se verra remettre un livret

d'accueil. Pratique et complet, ce document rassemble de nombreuses informations utiles pour mieux connaître la commune : services municipaux, équipements publics, programmation culturelle, temps forts de la vie locale, démarches administratives ou encore informations pratiques du quotidien.

La matinée se poursuivra ensuite par une balade commentée en bus, guidée par la maire, Charlotte Blandiot-Faride. Ce parcours permettra de découvrir les différents quartiers de Mitry-Mory, ses équipements, ses espaces verts, ses lieux emblématiques, mais aussi les projets qui participent aujourd'hui à l'évolution et au dynamisme de la commune.

Cette visite s'achèvera à la mairie, autour d'un pot de l'amitié, pour prolonger les échanges.

Pour participer à cette matinée d'accueil, il suffit de se faire connaître auprès du service communication.

 **Plus d'infos**

Service communication : 01 60 21 61 31

 **Inscriptions en ligne sur mitry-mory.fr**

 **Voir agenda p.5**

MA RECETTE PRÉFÉRÉE



Emma, du quartier Bourg, raconte... les brownies

« J'aime trop les brownies parce que c'est super bon et tout chocolaté. Quand je croque dedans, c'est tout moelleux et ça fond dans la bouche. Tout ça me rend trop contente ! Et ma mamie m'en fait souvent car elle sait que j'adore ça. En plus, ses brownies sont les meilleurs du monde. »

- Casser le chocolat en petits morceaux et le faire fondre avec le beurre.
- Dans un saladier, battre les œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
- Ajouter à la préparation la farine, le sucre vanillé, le sel et le chocolat fondu.
- Bien mélanger le tout pour obtenir une texture homogène.
- Verser la préparation dans un moule beurré ou recouvert de papier sulfurisé.
- Enfourner le gâteau à 180°C pendant 20 minutes.
- Laisser le brownie refroidir avant de le déguster.

Préparation : 15 min

Repos : 20 min

Ingrédients pour 6 pers. :

- 250g de chocolat pâtisier
- 150g de beurre
- 150g de sucre
- 60g de farine
- Une pincée de sel
- 1 sachet de sucre vanillé
- 3 œufs

Astuce : Pour encore plus de gourmandise, ajoutez quelques pépites de chocolat avant d'enfourner la pâte. Il y aura ainsi des petits morceaux fondant au cœur du brownie.

ÉVÉNEMENT

Chasse à l'œuf

Une journée joyeuse et gourmande

Près de 1 200 Mitryens.nes ont participé à la chasse aux œufs, samedi 4 avril, au parc des Douves. Les enfants ont cherché les œufs et se sont amusés lors de différents ateliers pour obtenir le trésor chocolaté.

**Trouver les œufs**

Il fallait bien chercher et ouvrir les yeux pour trouver les œufs dissimulés dans le parc des Douves.

**Lapin de Pâques**

Petits.es et grands.es étaient ravis de participer à cette belle journée, en présence du lapin de Pâques.

**Stands d'activités**

1 200 Mitryens.nes étaient présents tout au long de la journée sur les différents stands d'activités proposés sur le thème du service public.

**Structure gonflable**

Les enfants ont pu sauter et se dépenser dans la structure gonflable mise en place à cette occasion.

**Atelier maquillage**

Couleurs et paillettes ont fait briller les visages des enfants mitryens.

**Activité manuelle**

Dessiner, colorier et découper un panier pour y mettre les œufs en chocolat.

**Trésor chocolaté**

Après de nombreuses activités, les Mitryens.nes ont réussi à obtenir les chocolats.

HOMMAGE

DÉCÈS

Marcelle Lamouche

Marcelle était engagée au Parti communiste français et auprès des plus démunis en rejoignant le Secours populaire français où elle assurait des permanences et accompagnait les enfants lors de sorties. Son engagement était aussi avec Gilbert, son époux, au sein de l'USJM. Marcelle Lamouche nous a quittés en mars dernier, à l'âge de 97 ans. La Ville souhaitait lui rendre



hommage et adresse ses sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à tous ses proches.

DÉCÈS

Christiane Haeberlé

Engagée au sein de la commune dans plusieurs associations comme Les Amis du passé ou l'Aroehm, Christiane Haeberlé était une femme curieuse, à l'écoute et très gentille. Elle nous a quittés lundi 13 avril, à l'âge 93 ans. La municipalité lui rend hommage et présente ses sincères condoléances à tous ses proches.




EN PRATIQUE

STATIONNEMENT

Changement d'application pour le stationnement payant

Suite au rachat de la société Flowbird par EasyPark, l'application utilisée pour le stationnement évolue. Depuis le mercredi 1^{er} avril, il est nécessaire d'utiliser la nouvelle application EasyPark pour gérer vos stationnements (paiement, prolongation...). En prévision de vos prochains stationnements dans les zones concernées, pensez à télécharger l'application EasyPark, créer ou mettre à jour votre compte, vérifier vos informations de véhicule et de paiement. Attention, l'ancienne application Flowbird n'est plus utilisable.

Pour rappel, à Mitry-Mory, le stationnement payant s'applique sur les parties commerçantes de l'avenue Franklin Roosevelt et de la route de Claye. Du lundi au samedi, de 9h à 19h et le dimanche, de 9h à 13h, les tarifs appliqués sont 1 heure gratuite, 0,50€ entre 1h et 1h30, 3€ entre 1h30 et 3h et 6€ entre 3h et 4h. Le montant du forfait post stationnement est de 25€.

 **Plus d'infos**

Service sécurité et prévention : 01 71 58 72 54

SANTÉ


Vos pharmacies de garde

En mai, les pharmacies de garde sur le secteur les dimanches et les jours fériés sont :

- **Vendredi 1^{er} mai** : Pharmacie principale / 21 av. de la gare, à Villepinte / T 01 48 61 59 99
- **Dimanche 3 mai** : Pharmacie de la gare du Vert Galant / 8 place de la gare, à Villepinte / T 01 48 60 64 84
- **Vendredi 8 mai** : Pharmacie de Beau Sevrans / Centre commercial Beau Sevrans / T 01 43 83 84 34
- **Dimanche 10 mai** : Pharmacie de la gare du Vert Galant / 8 place de la gare, à Villepinte / T 01 48 60 64 84
- **Jedi 14 mai** : Pharmacie Mataga / 72 – 74 rue de Meaux, à Vaujours / T 01 48 60 60 80

- **Dimanche 17 mai** : Pharmacie principale / 21 av. de la gare, à Villepinte / T 01 48 61 59 99
- **Dimanche 24 mai** : Pharmacie de Beau Sevrans / Centre commercial Beau Sevrans / T 01 43 83 84 34
- **Lundi 25 mai** : Pharmacie Mataga / 72 – 74 rue de Meaux, à Vaujours / T 01 48 60 60 80
- **Dimanche 31 mai** : Pharmacie de la gare du Vert Galant / 8 place de la gare, à Villepinte / T 01 48 60 64 84

N'hésitez pas à téléphoner avant de vous déplacer.

 **Retrouvez la liste des pharmacies de garde sur monpharmacien-idf.fr**

ÉTAT CIVIL



Naissances

Gaël Francisco né le 16.02.2026 à Villepinte
 Nasrine Hamma née le 26.02.2026 à Villepinte
 Melya Seghiri née le 01.03.2026 à Montfermeil
 Lauriane Legoupil Norca née le 02.03.2026 à Meaux
 Nour Khelidj née le 03.03.2026 à Villepinte
 Lucas Drame Desire né le 06.03.2026 à Jossigny
 Danny Rodrigues Esteves né le 08.03.2026 à Meaux
 Ousseid Gadri né le 10.03.2026 à Meaux
 Selyaan Thiagarajah Sivathevan né le 11.03.2026 à Montfermeil
 Arran Valette né le 11.03.2026 à Villepinte
 Salomé Panier née le 11.03.2026 à Meaux
 Isra Goumidi née le 15.03.2026 à Villepinte
 Nayanija Paramanayagam née le 22.03.2026 à Villepinte
 Aïsha Marèga née le 23.03.2026 à Villepinte



Mariages

Sofia Ramdan et Selim Gunduz mariés le 21.03.2026



Pacs

Milena Rendon Carpio et Alan Roy Cedeno
 Torres pacés le 30.03.2026



Décès

Bernard Plonquet décédé le 11.02.2026 à 87 ans
 Marcel Blatrix décédé le 22.02.2026 à 64 ans
 Benamar Fekih décédé le 13.03.2026 à 87 ans
 Saïd Hamdaoui décédé le 13.03.2026 à 60 ans
 Marcelle Baclet, épouse Lamouche, décédée le 17.03.2026 à 97 ans
 Yvette Bourbon, épouse Louvet, décédée le 23.03.2026 à 94 ans
 Zinat El Jamal Moufakkir, épouse Valette, décédée le 27.03.2026 à 64 ans

Conformément à la loi informatique et liberté, vous pouvez, si vous êtes concernés, vous ou un membre de votre famille, vous opposer à la parution dans nos colonnes d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès en le faisant savoir au service État civil. Sans opposition, la publication de l'État civil se fera systématiquement.

EN TÊTE-À-TÊTE



« Je ne veux pas être spectateur de ma vie »

« J'étais en classe de CP quand je suis arrivé à Mitry-Mory, dans la Cité des cheminots, avec mes parents aimants. Suzanne, ma mère, était originaire du Pas-de-Calais et Louis, mon père, était Montmartrois et agent SNCF. Avec lui j'ai rencontré Georges Brassens et Léo Ferré », raconte Guy Daragon. Il se souvient d'une jeunesse riche d'expériences et de découvertes : « Avec le recul, les acquis sociaux des cheminots m'ont ouvert sur le monde : dispensaire, bibliothèque, salle des fêtes, centre de loisirs, colonies de vacances, terrain de sport avec le club de football de l'ASMC où j'ai passé plusieurs décennies et un centre d'apprentissage où j'ai été formé ». Enfant intéressé, toujours à poser des questions, il se forge une personnalité curieuse et engagée.

Chez lui, l'envie d'agir naît très tôt. « À 12 ans, j'organisais déjà des olympiades. J'ai toujours aimé organiser, proposer, rassembler, participer. Je ne veux pas être spectateur de ma vie, je suis dans l'action ». Curieux de tout, il s'investit aussi dans le syndicalisme : « Moi, je suis passionné par tout. J'aime comprendre ».

Son entrée en politique se fait presque par hasard. « Je n'avais jamais participé à un conseil municipal », confie-t-il. En 1989, son amie et camarade Christiane Lourdez lui propose de rejoindre la liste de Noël Fraboulet. « On m'a dit tu seras le dernier de la liste, peut-être pas élu ». Finalement, il l'est. Très vite, il refuse de rester en retrait : « Être là juste pour lever le doigt, ça ne m'intéresse pas. » Il est alors nommé adjoint à la jeunesse quelques mois après son élection. Guy Daragon contribue alors à structurer les politiques jeunesse puis son engagement s'étend au sport, dans la continuité de son parcours. « Je suis très fier du premier Forum des associations que nous avons mis en place. Je voulais créer du brassage entre les clubs, j'étais impliqué. J'aime beaucoup le sport », explique Guy.

« Continuez à vous indigner contre les injustices et les inégalités et à militer pour la paix »

« Mes plus grandes luttes, elles sont syndicales », affirme-t-il sans détour. Défenseur du monde du travail, il garde une ligne claire : « Il ne faut pas être content de tout ce qui se passe. Il faut se rebeller, mais de la bonne manière ». En tant qu'élu, il se souvient de l'engagement général pour améliorer la vie des Mitryens.nes. « Ces 37 années de mandat m'ont marqué par l'engagement quotidien des élus.es, des agents municipaux, des partenaires institutionnels, des associations, de la RCEEM, des Mitryens.nes. Un engagement rassembleur au service du plus grand nombre, petits.es et grands.es », dit-il.

Son activité d'élu mitryen étant terminée et toujours de bon conseil, Guy Daragon pense aux jeunes et nouveaux élus.es. « Bon courage à la nouvelle équipe municipale. Ayez des convictions, pas des certitudes. Souvenez-vous d'où vous venez. Continuez à vous indigner contre les injustices et les inégalités et à militer pour la paix. Un grand merci à Noël, Jean-Pierre, Corinne et Charlotte de m'avoir fait confiance et à mes proches de m'avoir soutenu pendant ces 37 années d'engagement ». Guy Daragon a participé à son dernier conseil municipal en février 2026 et a été décoré des médailles de la Ville, de la CGT et du Sénat lors du conseil municipal d'installation, samedi 21 mars, afin de le remercier pour ses nombreuses années d'engagement envers la commune et les syndicats.

Guy Daragon 37 années d'engagement municipal

1989

Entrée au conseil municipal de Mitry-Mory.

Février 2026

Dernier conseil municipal en tant qu'élu à Mitry-Mory.

Mars 2026

Il a reçu la médaille de la Ville, la médaille de la CGT et la médaille du Sénat.

AMBULANCES MAAT'C

06 60 93 93 62

ambulances-maat-c@orange.fr
secrétariat : 06 98 32 40 12

Transports allongés - assis
Conventionnés
Toutes distances

Urgence - Consultation - Hospitalisation - Dialyse
Radiothérapie - Rééducation - Permission thérapeutique
Ecoles spécialisées

Pompes Funèbres de Tremblay
Karine LE PARC-MOREL

Devis gratuits et facilités de paiement

ESPACE POMPES FUNÈBRES • ESPACE MARBRERIE • ESPACE FLORAL

Depuis 25 ans à vos côtés à Tremblay-en-France, Karine LE PARC-MOREL vous reçoit aux « Pompes Funèbres de Tremblay » situées 16, av. Pasteur à Tremblay-en-France (entre la Société Générale et La Poste) pour mieux vous accueillir et vous conseiller. À vos côtés, elle organisera les obsèques de vos proches dans les meilleures conditions en vous offrant des prestations de qualité.

Permanence téléphonique 24h/24
01 48 61 17 72 ou 06 80 23 11 69

16, avenue Pasteur 93290 Tremblay-en-France
pompefunebresdetremblay@orange.fr
www.pompes-funebres-tremblay.fr

Taxi Thierry TOUTES DISTANCES

Commune de station
MITRY-MORY

06 07 58 50 23

PARTICULIERS & ENTREPRISES

AÉROPORTS : ORLY / ROISSY / BEAUVAIS
GARES : SNCF - TGV - RER

TRANSPORTS HÔPITAUX
PLIS ET COLIS URGENTS

Conventionné

taxi.thierry77@gmail.com

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

CARRELAGE - COUVERTURE - AGRANDISSEMENT
MISE EN CONFORMITÉ TOUT-À-L'ÉGOUT
ISOLATION EXTÉRIEURE - RAVALEMENT - CLÔTURE
POSE DE PAVÉS

Tél. 01 64 67 91 11 - Port. 06 27 07 56 34
E-mail : emg77@free.fr
24, boulevard Saint-Denis - 77270 Villeparisis

AUDITION CONSEIL
l'art de bien s'entendre

30 ans d'expérience à vos côtés
345 centres en France
Audioprothésiste indépendante

BILAN AUDITIF GRATUIT

ADELINE Médard · 8 avenue du Berry · 77290 Mitry Mory
06 58 05 48 92 - mitrymory@auditionconseil.com

TRADI-BAT 01 64 27 56 26

Maçonnerie générale - Salle de Bain - Couverture
Carrelage - Plomberie
Assainissement - Isolation par l'extérieur

tradi.bat@orange.fr
27 rue de Verdun - 77290 MITRY-MORY © 06 17 96 31 07

COMMÉMORATION

**ABOLITION
ESCLAVAGE**

**DIMANCHE
10 MARS
2026**

À 10h,
Place de l'abolition de l'esclavage
(parvis de la Mairie annexe)
1 avenue Franklin Roosevelt

mitry
mory
VILLE SOLIDAIRE

Journée d'accueil des nouveaux habitants

Nouvelle adresse, nouvelles rencontres !

Samedi 30 mai, 9h30
À l'Hôtel de Ville

Venez découvrir votre ville à l'occasion
d'une balade en bus commentée par madame la maire.
Suivie d'une rencontre avec les élus.es

Inscriptions au 01 60 21 61 31 ou sur mitry-mory.fr